Ne partez pas en vacances cet été sans SécurÉté!
CROIX BLEUE
286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

7050 JEAN-TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui: Nébulosité croissante
Minimum 15° Maximum 25°
Demain: Quelques averses et orages DÉTAILS CAHIER SPORT
• MONTRÉAL, MERCREDI 8 JUILLET 1992 108e ANNÉE Nº 252 80 PAGES, 6 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

S 7 TOUR DE FRANCE

Une troisième étape où les grandes équipes ont mal couru: le Français Pascal Lino ravit le maillot jaune à son compatriote Richard Virenque.

D1 ALIMENTATION

Cinq jeunes connaisseurs acceptent de déguster «scientifiquement», pour le compte de *La Presse*, des échantillons de friandises glacées.

Sommaire

Alimentation..... cahier D
Annonces classées
immobilier..... C2 à C7
marchandises..... C7
emplois..... C8, E8
automobiles..... E8 à E10
propositions d'affaires..... E7
Arts et spectacles
informations..... B6 à B11
ciné-horaire..... B8
Télé-horaire..... B7
Bandes dessinées..... C5
Bridge..... E9
Carrières et prof..... B4-B5
Décès..... E10
Économie..... E1 à E7
Éditorial..... B2
Êtes-vous observateur?... C2
Feuilleton..... C3
Horoscope..... C4
Le monde..... B3, B5, B12
Loteries — résultats:..... A11
Montréal en fête..... A7
Mots croisés..... C7
Mot mystère..... E9
SPORTS
Pierre Foglia..... S7
Pierre Ladouceur..... S5

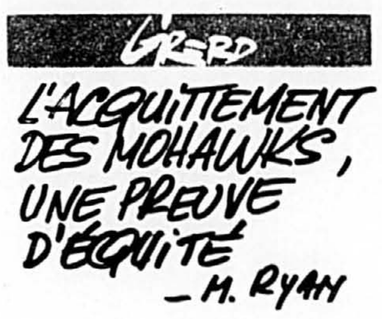

Entente incluant un Sénat triple-E et un droit de veto pour le Québec

Tous les éléments de Meech se retrouvent dans cette entente globale, dit Clark

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

Après plus de 11 heures de négociations intensives, les premiers ministres provinciaux réunis sans Robert Bourassa, les leaders autochtones et le ministre fédéral Joe Clark en sont arrivés hier soir à une entente constitutionnelle globale incluant un Sénat presque triple-E et un droit de veto pour le Québec.

Le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, et le premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, qui présidait les discussions, en ont fait l'annonce à 22 h 30 hier.

«Une journée historique», a dit M. Clark. Selon lui, jamais des négociateurs constitutionnels canadiens n'ont réussi à accomplir autant depuis la naissance de la confédération.

L'entente sera fignolée, traduite en termes légaux et devrait être soumise d'ici quelques jours à une conférence des premiers ministres en bonne et due forme. C'est du moins ce que M. Clark compte suggérer au premier ministre Mulroney de faire dès son retour de Munich, où il assiste au sommet économique des sept pays les plus industrialisés.

M. Clark est convaincu que le Québec assistera à cette conférence puisque, selon lui, tous les éléments de Meech se retrouvent dans la nouvelle enveloppe. Au bureau du premier ministre du Québec, on a fait savoir tard hier soir que M. Bourassa commenterait l'entente probablement aujourd'hui, après l'avoir étudiée en profondeur avec ses conseillers.

Si tout fonctionne comme pré-

VOIR ENTENTE EN A 2

Une mer de monde pour UZEB et la grande fête du jazz

ALAIN BRUNET et MARIE-JOSÉE GODBOUT

«C'est notre seul concert de l'année, on le fait pour vous. On a plein de choses à dire, on va le dire en jouant». C'est ainsi que peu après 21 h, le groupe montréalais UZEB donnait le coup d'envoi du grand spectacle en plein air du Festival de jazz qui devait durer deux heures et demie, devant une mer de monde séparant la Place des arts du Complexe Desjardins. Les organisateurs estimaient à 90 000 spectateurs la foule rassemblée sur les lieux entre 19 h et 23 h, et à 150 000 le nombre des festivaliers pour la journée.

Pour la première fois depuis 1988, la grande fête annuelle du jazz réintégrait cet espace urbain

abandonné en raison du chantier du Musée d'art contemporain. Après les prestations du trompettiste Chuck Mangione (1986), d'Urban Sax (1987) et du Sud-africain Johnny Clegg (1988), la grande scène avait été montée sur McGill College (Pat Metheny en 1989) et le boulevard René-Lévesque devant le Complexe Desjardins (la soirée salsa en 1990 et la soirée cajun en 1991).

En ce 350e anniversaire de Montréal, il était de mise que les vedettes de ce spectacle soient, pour la première fois, des musiciens d'ici: le bassiste Alain Caron, le guitariste Michel Cusson et le batteur Paul Brochu. D'entrée de jeu, UZEB a raconté sa petite histoire en pigeant parmi les plus vieilles pièces de son répertoire dont *Doobie* et *Junk Funk*, recrutant même des membres de la première heure comme Jean St-Jacques et Michel Cyr. Des compositions rafraichies par le *groove* instantanément indentifiable d'UZEB qui a depuis longtemps traversé l'Atlantique. Le public très sage — dans combien de grandes villes peut-on rassembler autant de monde sans qu'il y ait du grabuge? — appréciait manifestement le spectacle et réagissait en initié au jazz-rock d'UZEB.

L'arrivée du trompettiste Tiger

VOIR UZEB EN A 2

■ Autres informations sur le Festival de jazz en pages B 6 et B 7.

PHOTOS MICHEL GRAVEL et DENIS COURVILLE, *La Presse*

Peu après 21 h, UZEB (le batteur Paul Brochu, le guitariste Michel Cusson et le bassiste Alain Caron) donnait le coup d'envoi de la grande fête annuelle du jazz, qui, pour la première fois depuis ses débuts, en 1986, mettait en vedette des musiciens d'ici.

Le marathon de Montréal déménage à... Outremont, Saint-Laurent et Mont-Royal

GILLES GAUTHIER

En cette année du 350e anniversaire de fondation de la ville, le «Marathon de Montréal» sera couru le dimanche 20 septembre dans les rues de... Saint-Laurent, Outremont et Mont-Royal.

Les organisateurs, dont le coureur Alain Bordeleau, annoncent ce matin que malgré le refus de l'administration Doré d'appuyer leur projet et d'accorder les autorisations nécessaires, l'événement aura quand même lieu, mais en périphérie.

Les principaux commanditaires

leur sont demeurés fidèles, notamment l'entreprise de chaussures et vêtements de sports Brooks, Pepsi, Oerlikon et les restaurants Mike's. Les participants pourront s'inscrire à compter de lundi prochain dans les établissements de cette entreprise de fast food.

Des épreuves sur de plus courtes distances sont également organisées dans le cadre de cet événement afin d'attirer d'autres catégories de participants, dont les jeunes.

L'administration Doré s'était réfugiée derrière un fonctionnaire, Daniel Robin, coordonnateur

VOIR MARATHON EN A 2

Norsk en partie coupable de dumping

La politique d'Hydro concernant les contrats secrets est reconnue

MAURICE JANNARD

La société Norsk Hydro a réussi à limiter les dégâts à la suite de deux décisions en apparence négatives du Département du commerce américain rendues publiques hier.

Dans le premier cas, les États-Unis ont jugé que les ventes de magnésium pur sur le marché américain constituaient un cas de dumping, car le produit n'était pas vendu à sa juste valeur. En d'autres mots, le magnésium pur est vendu en-dessous de son coût de production. Les Américains ont donc décidé dans ce cas d'imposer un droit de dumping de 31,33 p. cent.

Par contre, les ventes d'alliage de magnésium ne représentent pas un cas de dumping et celles-ci ne seront pas frappées d'un droit additionnel. La production de l'usine de Norsk Hydro à Bécancour, qui est écoulée aux États-Unis, est constituée aux deux tiers d'alliage de magnésium et n'est donc pas affectée par la décision sur le dumping.

«C'est sûr qu'on n'aime pas le jugement sur le magnésium pur», a déclaré à *La Presse* Mme Dominique Archambault, la directrice des communications de Norsk Hydro. «Mais cela aurait pu être pire.»

Rabais d'électricité

Dans l'autre décision, le département du Commerce américain a jugé que les rabais d'électricité consentis par Hydro-Québec à Norsk représentaient une subvention déloyale. Les Américains décident en conséquence d'imposer un droit compensatoire de 21,61 p. cent sur les ventes de magnésium. Le droit compensatoire se divise en deux parties: un montant de 14 p. cent pour les tarifs mêmes d'électricité, et un autre de 6 p. cent alloué à l'aide gouvernementale qui a été accordée à Norsk par la SDI.

Or, dans le jugement de 45 pages, les Américains reconnaissent la récente entente de principe signée entre Norsk et Hydro-Québec pour renégocier les tarifs d'électricité; ils acceptent de ne pas exercer de droit compensatoire et cela, rétroactivement.

De Washington, le ministre québécois des Affaires internationales, M. John Ciaccia, a exprimé sa satisfaction à *La Presse* puisque le jugement américain ne remet pas en cause la politique du gouvernement au sujet des fameux contrats secrets d'électricité signés avec 13 entreprises industrielles de la province.

«C'est une victoire par rapport au jugement très dur qui avait été rendu dans les décisions préliminaires», a affirmé le ministre. Les États-Unis menaçaient d'imposer des droits de 65 p. cent sur le magnésium vendu par Norsk Hydro.

«Les Américains reconnaissent que le Québec détient un avantage comparatif avec ses tarifs

VOIR NORSK EN A 2

1794831-708
CLUB MED 1 Sem. à partir de 1349 $
Grèce et croisière* 15 jours 2423 $*
Cuba 1 sem. 449 $
Hawaï Avion + Hôtel 2 sem. 1206 $
Hollande et Belgique en fleurs* 16 jours 2939 $*
*incluant: avion, hôtels, transferts, tours guidés et certains repas. taxes incluses.

Vol seulement à partir de

VOL SEULEMENT à partir de		Bruxelles	531 $**
Fort Lauderdale	199 $**	Londres	542 $**
Orlando	99 $**	Los Angeles	509 $**
Vancouver	436 $**	Barcelone	639 $**
Haïti	379 $**	Hong Kong	1 240 $**
Nice	572 $**	Bangkok	1 425 $**

**Ces tarifs sont applicables pour certaines dates et les taxes sont incluses

nombre de sièges limité
Pour de plus amples informations consultez-nous au 858-6260
8403, rue St-Denis Montréal H2P 2G9
multi-voyages
Permis du Québec
Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages Multi-Voyages

SUITE DE LA UNE

ENTENTE

Entente incluant un Senat triple-E et un droit de veto pour le Quebec

vu, c'est cette entente ainsi ratifiée qui sera déposée au Parlement fédéral, le 15 juillet.

Apres des efforts laborieux qui ont duré en tout près de quatre mois, les négociateurs se sont donc entendus sur une formule de Sénat égal et élu doté de pouvoirs importants.

En échange, les provinces qui se sont battues pour obtenir un tel Sénat ont accepté qu'on change la formule d'amendement afin que le Québec ait un droit de veto sur la réforme des institutions, du même type que celui qui était inclus dans les ententes du lac Meech. Même le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells a accepté cela, mais il a tenu à préciser que son accord était conditionnel. Si le Québec veut changer un iota à l'offre formulée sur le Sénat, Terre-Neuve retirera son appui au droit de veto.

Le nouveau Sénat, qui a fini par convaincre M. Wells, farouche partisan du Sénat parfaitement égal, élu et efficace, aurait donc l'air de ceci:

- chaque province aurait le même nombre de sénateurs;
- les sénateurs auraient un droit de veto temporaire de 30 jours (veto suspensif) sur les projets de loi financiers;
- 50 p. cent des sénateurs pourraient défaire tout projet de loi touchant les ressources naturelles, ainsi que la taxation dans ce domaine;
- 60 p. cent des sénateurs s'opposant à tout projet de loi pourraient forcer ces projets à passer devant une salle réunissant les députés et les sénateurs, où il devrait être appuyé par une majorité pour devenir loi;
- 70 p. cent des sénateurs pourraient défaire tout projet de loi.

En échange, certaines provinces auraient un nombre accru de sièges aux Communes.

Le Québec obtiendrait trois sièges de plus, l'Ontario dix, l'Alberta deux et la Colombie-Britannique un.

Tous les premiers ministres qui sont venus se confier à la presse après la rencontre ont claironné qu'ils sont convaincus que le Québec acceptera l'offre.

«Tout le monde doit faire des compromis, ceci est vrai pour l'Ontario, c'est vrai pour le Québec aussi. Mais une chose est certaine, le Québec a gagné beaucoup, beaucoup, beaucoup», a lancé le premier ministre de l'Ontario Bob Rae, qui a précisé qu'il s'était entretenu au téléphone avec le premier ministre du Québec, tard hier soir.

«Ceci devrait être extrêmement attrayant pour le Québec», a déclaré le premier ministre de l'Alberta Don Getty.

«Moi, je pense que dans la province de Québec, on doit accepter le résultat de cette conférence», a ajouté Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Selon les premiers ministres, tous les éléments de Meech sont là, et le Québec obtient même plus grâce aux ententes touchant le partage des compétences.

C'est M. Clark qui a annoncé que les provinces s'étaient entendues non seulement sur le droit de veto du Québec, mais aussi sur une clause Canada incluant la société distincte et la nomination de juges québécois à la Cour suprême, qui forment en tout trois des cinq éléments de Meech.

L'entente sur le partage des pouvoirs forgée à Montréal, en vertu de laquelle la culture et la main-d'oeuvre seraient consacrées compétences provinciales et qui limite le pouvoir fédéral de dépenser dans six domaines provinciaux, a aussi été confirmée, ce qui constitue le quatrième élément de Meech. Le cinquième élément de Meech, l'immigration, a déjà été réglé.

Les négociateurs se sont aussi entendus sur certains éléments renforçant l'union économique, qui n'ont pas été décrits en détail, et sur toute une enveloppe autochtone, incluant le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale.

C'est pourquoi le chef de l'Assemblée des premières nations Ovide Mercredi est sorti de la rencontre rayonnant, montrant ses deux pouces levés vers le ciel. «Un pour les autochtones et l'autre pour le reste du Canada», a-t-il déclaré avec un immense sourire. Selon lui, le contenu des ententes est tout à fait satisfaisant même si certains détails lui déplaisent, et s'il a des doutes concernant l'enveloppe touchant le financement des gouvernements autochtones, celle-ci pourra probablement être rouverte, a-t-il assuré.

Beaucoup des ententes ont été conclues en vertu de la formule d'amendement actuelle, qui permet certains changements constitutionnels avec l'accord de seulement sept provinces représentant 50 p. cent de la population.

Terre-Neuve, par exemple, n'appuie pas l'entente concernant les questions autochtones; cette province a aussi des doutes concernant la société distincte ainsi que sur les mécanismes pour choisir les juges québécois, de droit civil, qui seront nommés à la Cour suprême.

Les questions autochtones ont finalement été ficelées comme le voulait l'entente de principe conclue la veille. Les autochtones devraient donc attendre cinq ans pour aller devant les tribunaux réclamer la reconnaissance de leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. En outre, un organisme de surveillance serait mis en place pour assurer la bonne marche des négociations entre les gouvernements et les autochtones.

Les autochtones auraient aussi droit à une clause décrivant que leur consentement est nécessaire pour tout amendement constitutionnel, mais plusieurs détails devront encore être réglés à cet égard. □

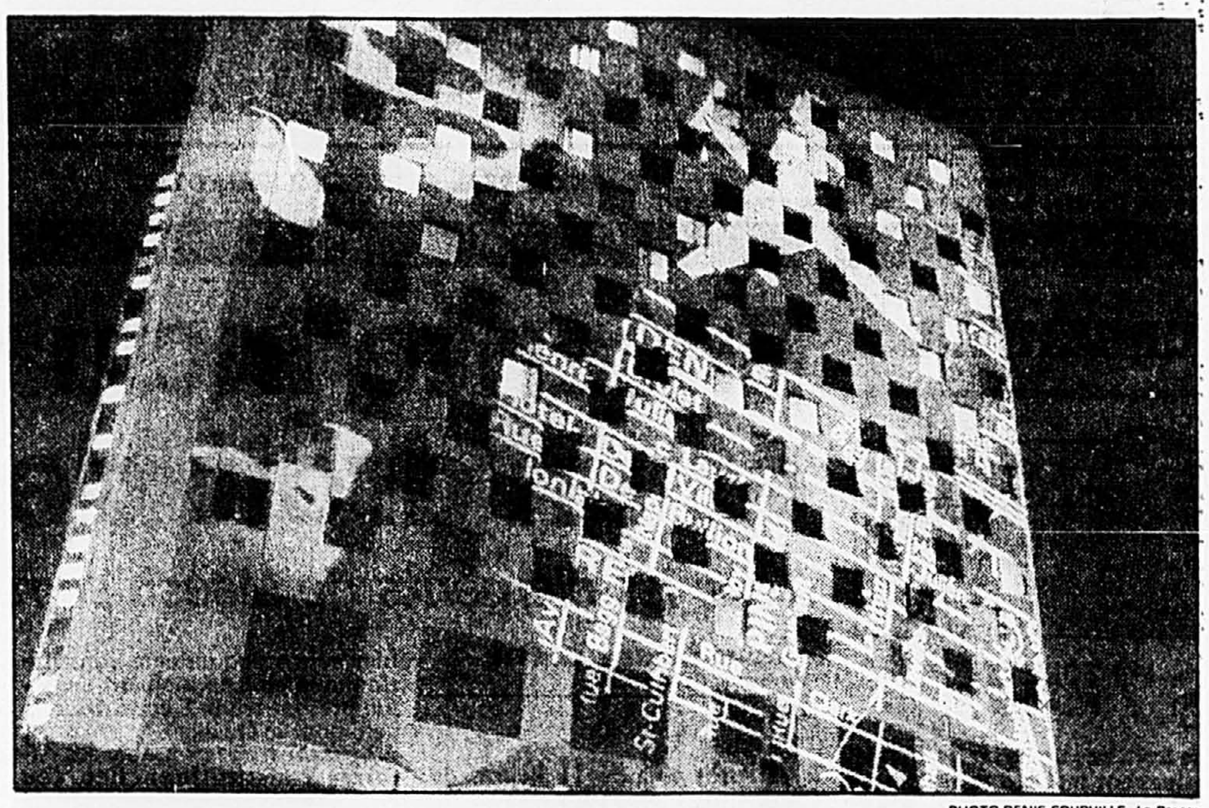

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Sur le mur de l'hôtel Méridien, Michel Lemieux et Victor Pilon, les cerveaux du défilé du 350e, projetaient les images les plus étonnantes, dont une carte des rues de Montréal.

UZEB

Une mer de monde pour UZEB et la grande fête du jazz

Okoshi allait être saluée par une première grande ovation et la venue du violoniste français Didier Lockwood devait constituer le moment fort du programme musical. Au terme d'un spectacle généreux, enrichi de deux rappels — l'acoustique *Goodbye Pork Pie Hat* de Mingus et le «hit» *60 rue des Lombards*, réunissant le trio et tous ses invités — le bassiste Alain Caron a dit: «Ç'a été plus que spécial pour nous. J'espère que vous avez eu autant de fun que nous.»

Comme le disait une spectatrice, Lucille Catelier: «Ça prend ça pour remonter le moral des gens».

Un festin visuel

Mais ce n'était pas qu'un show de musique. Michel Lemieux et Victor Pilon, les deux cerveaux du défilé du 350e, avaient préparé un spectacle visuel de fort calibre. Au son du jazz-rock d'UZEB étaient projetées sur le mur de l'hôtel Méridien une carte du monde puis une autre de Montréal, un plan des rues... Par la suite, on voyait défiler des images gravées sur pellicule, gracieuseté du cinéaste Pierre Hébert, de l'ONF.

Le clou de cet étonnant festin visuel a été sans contredit la séquence d'ombres chinoises projetées sur les fenêtres de l'hôtel Méridien. Puis, ces fenêtres se sont ouvertes et les spectateurs ébahis ont pu «épier» une fascinante brochette de personnages, du couple qui s'abandonnait dans une danse lascive à l'individu impliqué dans une course folle.

De l'esplanade de la Place des arts, certains spectateurs avaient la vue voilée en partie par un arbre et ils regardaient plus souvent l'écran géant que la scène. Pendant ce temps, dans l'entrée du métro Place des arts, des secouristes de la Croix-Rouge s'affairaient autour de deux femmes qui avaient perdu connaissance. Parce qu'il faut le dire, la foule était très compacte.

Les inconditionnels d'UZEB s'étaient installés aux abords de la grande scène, à l'intersection de Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, très tôt dans la journée. Sept étudiants venus de Mont-Laurier, étaient arrivés sur le site à 14 h 30 et avaient soupé sur place. Christian Rojas et Éric Simard, deux jazzmen en herbe de Québec — «on essaye...» — n'auraient pas raté ce spectacle pour tout l'or au monde.

Christian Hébert et ses copains, qui portaient fièrement le t-shirt de leur groupe préféré, n'avaient pas non plus osé bouger depuis 14 h. Quand la pluie s'était mise à tomber, en après-midi, ils s'étaient abrités sous une boîte de carton et des toiles de plastique. Eux-mêmes musiciens — les Melodic Muffins, ça vous dit quelque chose? — Christian et les autres s'étaient précipités pour obtenir l'autographe des idoles Michel Cusson, Alain Caron et Paul Brochu qui s'étaient pointés sur la scène au milieu de l'après-midi.

Une équipe travaillait d'arrache-pied depuis minuit pour installer l'imposant dispositif technique nécessaire à la présentation de ce super-spectacle (32 000 watts de son, quatre écrans géants...) et tout était fin prêt en début de soirée. Une vingtaine de policiers étaient postés près de la scène et une cinquantaine d'autres patrouillaient le site du concert.

A 20 h 30, plus personne ne pouvait pénétrer sur le site par l'entrée Jeanne-Mance/Sainte-Catherine et ceux qui essayaient de le faire étaient aussitôt rappelés à l'ordre par des employés du Festival de jazz munis de sifflets. La foule était tellement compacte qu'il était impossible de bouger; ceux qui tentaient de se déplacer soulevaient l'ire des spectateurs en sueurs dont la patience s'érodait à l'approche du début du spectacle.

L'arrivée des Brochu, Caron et Cusson allait leur faire oublier les longues heures d'attente. □

NORSK

Norsk en partie coupable de dumping

d'électricité et ils disent que ceux-ci ne constituent pas un subside», a ajouté M. Ciaccia. «Cette décision va rassurer les industriels quant à leurs les contrats d'électricité.»

Norsk Hydro est l'une des 13 entreprises qui ont signé un contrat secret avec Hydro-Québec, ce que le ministre et la société d'État appellent plutôt des contrats à partage de risques et de bénéfices.

Dans les mauvaises années, les tarifs d'énergie sont réduits; par contre, ils augmentent quand le cycle économique reprend. Cette politique a notamment permis à Québec d'attirer plusieurs alumineries.

On garde une très grande discrétion toutefois sur le nouveau contrat signé entre l'entreprise norvégienne et Hydro-Québec. «Il y a des chances que Norsk paie plus cher son électricité», s'est contenté de dire M. Guy Versailles, le responsable des relations avec les médias à Hydro-Québec. Celui-ci mentionne que la conjoncture pour le marché du magnésium est meilleure actuellement qu'au moment où le contrat initial a été conclu, dans le milieu des années 1980.

À la suite des décisions rendues hier, la société d'État exprime sa satisfaction, a précisé son porte-parole, puisqu'elle a toujours maintenu que les contrats à partage de risques ne constituaient pas une subvention.

«Nous ne faisons pas différemment de la Bonneville Authority Power aux États-Unis», a souligné M. Versailles. «Les Américains reconnaissent que le contrat n'est pas compensable en autant qu'on récupère les revenus perdus sur la vie du contrat.»

Les ventes canadiennes de magnésium aux États-Unis se sont élevées à 42,5 millions en 1990.

Les enquêtes américaines font suite aux plaintes portées par la société Magnesium Corporation of America au nom de l'industrie américaine, en septembre 1991. □

MARATHON

Le marathon de Montréal déménage à... Outremont, Saint-Laurent et Mont-Royal

de l'élite sportive au service des Loisirs et du Développement communautaire de la Ville, pour rejeter le projet, en mai.

M. Robin avait expliqué que la Ville ne pouvait accorder les autorisations parce que les autres niveaux de gouvernement n'avaient pas versé de contribution, que les organisateurs n'avaient pu obtenir un soutien financier garanti de commanditaires importants et que l'événement n'atteindrait pas un «niveau acceptable de popularité».

La Ville avait aussi fait valoir que les coûts indirects assumés par les pouvoirs publics lors de la tenue d'un marathon, à cause notamment de la fermeture de 40 kilomètres de rues, pouvaient atteindre 150 000 $ et même 200 000 $. Ces coûts découlent notamment, précisait M. Robin, de l'implication du Service de police de la CUM, d'Urgence santé, des Travaux publics et du Service de prévention des incendies de Montréal. La STCUM est également en cause.

M. Bordeleau répliquera sans doute ce matin que les évaluations de Montréal à ce chapitre sont beaucoup trop élevées et que les coûts imputés pour les services policiers et la STCUM sont absorbés par l'ensemble des contribuables de l'île, et non par ceux d'une seule municipalité. Ceux d'Urgence santé sont également partagés.

Les organisateurs s'étaient dit confiants en avril de pouvoir attirer 8 000 participants.

Chose certaine, le départ et l'arrivée ne pourront avoir lieu dans le Vieux-Port tel que prévu.

Le marathon du 20 septembre fait partie du calendrier des événements qui se tiennent cette année à Montréal dans le cadre des célébrations du 350e.

Procès des Mohawks : la lettre de Ciaccia a influencé le verdict

PIERRE BELLEMARE

■ Une lettre du ministre John Ciaccia, alors délégué aux Affaires autochtones, a inévitablement conduit le jury à rendre un verdict d'acquittement, vendredi dernier au Palais de justice de Montréal, au bénéfice des 34 accusés mohawks accusés à la suite de l'affrontement du 26 septembre 1990, aux abords du centre de désintoxication d'Oka.

C'est l'explication qu'a donnée hier à *La Presse* Me Jean- Pierre Boyer, procureur de la Couronne dans le procès des Mohawks, au moment où il s'apprête à compléter le rapport à être acheminé au ministre de la Justice, Gil Rémillard, «qui prendra la décision d'en appeler ou non du verdict d'acquittement».

Au moment de livrer ses directives aux jurés, avant leurs délibérations, le juge Louis Tannenbaum a insisté pour qu'ils parcourent la missive du ministre Ciaccia, écrite le 9 juillet 1990, à l'intention du maire d'Oka, Jean Ouellette.

En substance, le ministre prévenait M. Ouellette du danger sérieux de provoquer une confrontation «aux tristes conséquences», si son administration s'entêtait à concrétiser le projet d'agrandir son terrain de golf sur un territoire déjà occupé depuis plusieurs semaines par les autochtones. Somme toute, il conseillait au maire Ouellette de suspendre son projet jusqu'à ce qu'on parvienne à une solution négociée.

Dans sa plaidoirie, Me Boyer signalait cependant au jury qu'il avait un message à transmettre au monde entier par leur verdict, en souhaitant que ce ne soit pas le message voulant qu'au Canada, on règle les différends avec les armes, dans l'anarchie, la violence et la confusion.

C'est alors que le juge Tannenbaum a indiqué aux jurés anglophones de s'appuyer plutôt sur la lettre du ministre Ciaccia, tout en reprochant au procureur de la Couronne de vouloir faire preuve d'intimidation à leur endroit.

Élément dévastateur

Me Boyer regrette amèrement que le magistrat n'ait pas nuancé ses propos devant le jury, notamment en rappelant que la lettre du ministre Ciaccia remontait deux jours avant l'éclatement du conflit, le 11 juillet 1990.

«Cette lettre aurait sûrement apporté un éclairage différent si elle avait été signée après les incidents du 26 septembre 1990», observe Me Boyer.

Celui-ci estime que l'intervention du juge Tannenbaum, «qui s'apparentait à un verdict dirigé, a constitué un élément dévastateur pour la preuve de la Couronne», même s'il ne retient que peu de motifs pour en appeler du verdict.

«Ces motifs se retrouvent davantage dans l'admissibilité de la preuve que dans les directives du magistrat au jury», précise toutefois le procureur de la Couronne.

Un des avocats de la défense, Me Richard Corriveau, soutient néanmoins que le jury avait doublement raison de douter de la culpabilité des accusés: «Ils défendaient leur territoire et, au premier chef, ils défendaient leur vie», dit-il en entrevue.

Le passé est garant de l'avenir et, dans le présent cas, les «autochtones étaient justifiés de se méfier des assauts de la Sûreté du Québec et des Forces canadiennes».

Armes contre armes

Me Corriveau, étonné de la réaction du public, suggère d'analyser «le caractère raisonnable de la crainte des autochtones, dont la sécurité avait été mise en danger. Ils possédaient des armes dans un but défensif, non offensif», maintient l'avocat de la défense.

Il admet, du même souffle, que la possession d'armes dans le camp autochtone «a étouffé toute velléité d'un nouvel assaut semblable à celui du 11 juillet 1990. Les Mohawks se sont donné des outils pour pouvoir faire face à toute éventualité».

L'avocat de la défense est d'avis que le jury a principalement retenu cette interprétation des événements pour finalement acquitter les Mohawks.

«Il faut se souvenir, ajoute-t-il, que les soldats refermaient le périmètre autour du centre de désintoxication. Les autochtones qui se trouvaient à l'intérieur, dont des femmes et des enfants, se sentaient ainsi menacés sur leur propre territoire.»

Dans sa lettre, le ministre Ciaccia souligne d'ailleurs que, depuis les années 1700, les Mohawks revendiquent leur droit de propriété et leur droit de pratiquer leurs activités traditionnelles sur les territoires d'Oka et du lac des Deux-Montagnes.

Par-delà le verdict d'acquittement, précédé du «chaud» été 1990, l'essentiel du litige n'est toujours pas réglé.

Montréal conclut une entente de deux ans avec ses pompiers

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal et ses pompiers ont conclu une entente de deux ans prévoyant pour cette année une hausse salariale de deux pour cent rétroactive au 1er janvier et, selon le syndicat, de 3,7 p. cent pour 1993.

Cet accord sur une nouvelle convention collective portera, à la fin de 1992, le salaire à 47 959$ pour un pompier comptant 54 mois de service.

Selon le président de l'Association des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel, l'entente permet à ses membres de se maintenir en cinquième place au Québec au chapitre de la rénumération, derrière ceux des villes de Hull, Laval, Montréal-Nord et Montréal-Est.

L'échelle de traitement demeure inchangée en 1993, mais les pompiers travailleront à heures supplémentaires à la fin de leur quart de travail, ce qui explique la hausse annoncée par M. Fauvel.

L'accord prévoit que la durée de la semaine de travail passera de 42 heures à 41 heures et demie le 1er janvier prochain et à 41 heures le 1er juillet 1993.

Étant donné que la Ville doit maintenir ses effectifs 24 heures sur 24, les pompiers continueront de travailler pendant 42 heures. À titre de compensation, les dernières 30 minutes, à compter du début de l'an prochain, et la dernière heure à partir de juillet seront payées à un tarif d'heures supplémentaires.

Les deux parties se sont par ailleurs entendues sur le maintien des effectifs à 1665 personnes. L'embauche pour remplacer ceux qui partent devra obligatoirement se faire en septembre et novembre 1992 et en février, juin et novembre de l'an prochain.

Selon M. Fauvel, le manque de personnel se traduisait par l'inutilisation de dix à douze appareils de lutte contre les incendies pendant six mois sur douze. L'entente prévoit également à ce chapitre l'examen de la formule d'étalement des vacances.

La nouvelle convention permet sur un autre plan aux pompiers de prendre leur retraite sans pénalité sur le plan actuariel après 25 annnées de services plutôt que 30.

En matière de santé et sécurité, la Ville et ses pompiers ont convenu de mettre en oeuvre différentes recommandations contenues dans le rapport du coroner Cyrille Delage, qui avait été commandé à la suite de la mort, en décembre 1990, du lieutenant Massé. L'employeur s'est notamment engagé à établir des postes de représentants à la prévention.

Les deux parties se sont dites satisfaites d'en être venues à une entente sans avoir eu recours à un arbitre.

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres 623 — à quatre chiffres 0059

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Detaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrieres et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courner de la deuxième classe —

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI 8 JUILLET 1992 — 28-3-01

DES CROISIÈRES ET EXCURSIONS MÉMORABLES AU NOUVEAU VIEUX-PORT.

LES CROISIÈRES DU PORT Prenez le large pour une inoubliable croisière de jour ou de nuit et découvrez les charmes du St-Laurent.

AMPHIBUS KAMADA Un autobus amphibie incomparable, unique en Amérique.

LE BATEAU-MOUCHE Un petit air de Paris en plein coeur du Vieux-Port. Excursions commentées ou dîners romantiques.

SAUTE-MOUTONS Une expérience inoubliable en «Jet boat» à travers les rapides de Lachine.

Port d'escale pour les plaisanciers, bateau-taxi et navettes fluviales s'ajoutent à ces activités.

...Et plusieurs autres activités!

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

MOLSON DRY · PEPSI · La Presse · KMF 94,3 · cjms 128 · 496-PORT

La Presse

Hausse de la criminalité de 3,3% à Montréal en 1991

Depuis la création de la police de la CUM en 1972, la criminalité a doublé

ÉRIC TROTTIER

■ Les criminels sont de plus en plus à l'aise sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Une fois de plus, le service de police de la CUM, qui fête son 20e anniversaire, doit conclure que la criminalité globale a fait un bond remarquable l'an dernier, de 3,3 p. cent. «La criminalité a augmenté en 1991, mais beaucoup plus lentement que l'année d'avant, alors que la hausse avait atteint les 5,5 p. cent. C'est là un signe encourageant qui indique que nos analyses, nos décisions et nos actions collent à la réalité et sont efficaces», écrit le directeur du SPCUM, Alain Saint-Germain, dans le rapport d'activités 1991 de son organisme, dont *La Presse* a pris connaissance, hier.

En fait, il s'est commis 227 776 crimes à la CUM, l'an dernier, 7000 de plus qu'en 1990. Cette statistique est toutefois quelque peu trompeuse, puisque les crimes les plus graves ont augmenté considérablement.

Ainsi, le nombre d'homicides (77) a grimpé de 10 p. cent et les 172 tentatives de meurtre représentent une hausse impressionnante de 19 p. cent! En outre, on mentionne une croissance de 11 p. cent des agressions sexuelles. Les policiers ont dû veiller sur 1464 victimes de viol, l'an dernier, contre 1322 en 1990.

La CUM a par ailleurs effectué des saisies de drogue d'une valeur totale de 52 millions, en 1991, faisant grimper de 40 p. cent le nombre d'arrestations pour ce type de délits. Les agents de la section des stupéfiants ont saisi 4466 grammes d'héroïne, l'an dernier, soit deux fois plus que l'année précédente; 80 151 grammes de cocaïne, contre 60 732 en 1990; 189 grammes de crack, contre 149 en 1990. Deux drogues sont de plus en plus prisées par les consommateurs: le LSD et le champignon magique. Les policiers des «stups» ont saisi 5813 capsules de la première, l'an dernier, contre 390 seulement en 1990, et 1290 grammes de la seconde, contre 63 en 1990.

Les crimes contre la propriété ont aussi fait un bond appréciable de 4,6 p. cent. Plus de 43 110 vols de résidences ont été signalés, en 1991, et 21 487 vols d'automobiles.

On se souviendra que la répression de la prostitution effectuée par la police, l'an dernier, particulièrement au centre-ville de Montréal, avait repoussé ces dames (et quelques hommes, aussi) vers les quartiers résidentiels (Plateau Mont-Royal, Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, Petite-Patrie, etc). Eh bien, la prostitution est le seul crime en baisse flagrante, à la CUM. En tout, 1847 prostituées ont été accusées l'an dernier en vertu du code criminel, contre 2108 l'année d'avant. Il s'agit d'une chute de 12 p. cent!

Signalons enfin que les nombreuses campagnes contre l'alcool au volant portent fruits, puisque le nombre de conducteurs arrêtés pour ivresse au volant a diminué de 7 p. cent.

Les statistiques de l'année 1991 démontrent une fois de plus que le poste 33, de la rue Ontario au centre-ville, est de loin le plus débordé à la CUM. Un grand total de 22 035 crimes y ont été enregistrés. D'autres districts, comme le 25 au centre-ville, le 31 dans Côte-des-Neiges, le 52 dans Hochelaga-Maisonneuve et le 54 à Saint-Léonard sont parmi les plus achalandés, avec plus de 12 000 crimes.

En fouillant dans le rapport de la CUM, on trouve quelques anomalies. Ainsi, le district 52, qui a compté 12 400 crimes l'an dernier, dispose de 174 policiers, soit 33 de moins que dans le poste 31, qui a pourtant enregistré 300 délits en moins! Le poste de police d'Hochelaga-Maisonneuve a le même nombre de policiers qu'au poste 14, à Saint-Laurent, où on compte 3000 crimes en moins!

Depuis sa création en 1972, la police de la CUM a vu la criminalité augmenter de plus de 100 p. cent. Durant la même période, le nombre de policiers est passé de 5400 à 4300. Le SPCUM présente un taux de solution des crimes de 28 p. cent seulement. Aussi, le directeur Saint-Germain souhaite que son service aborde les années 2000 du bon pied. Son dernier projet: fermer 10 des 24 postes de police, d'ici huit ans, afin de les remplacer par 20 mini-postes de quartier. L'opération a pour but de rapprocher la police des citoyens.

Plus que 28 jours pour trouver une solution définitive au toit du Stade

PIERRE GINGRAS

■ En dépit des «vacances de la construction», l'activité sera fébrile dans les principaux bureaux d'ingénieurs et d'architectes du Québec au cours des quatre prochaines semaines.

À partir d'aujourd'hui, les professionnels n'ont plus que 28 jours pour présenter leur suggestion de toiture permanente pour le Stade olympique ainsi que pour établir les coûts inhérents au projet.

Hier, au cours d'une réunion, la Régie des installations olympiques (RIO) rencontrait ceux qui se sont montrés intéressés par l'appel d'offres lancé publiquement le 26 juin à ce sujet. Ils étaient d'ailleurs deux fois plus nombreux que prévu, une centaine de personnes, ce qui a particulièrement réjoui le président et le vice-président à la construction de la RIO, Pierre Bibeau et Michel Brissette.

Les participants ont d'ailleurs obtenu un sursis additionnel de sept jours en raison des vacances de la construction, qui débutent le week-end prochain.

D'ici le 4 août, les soumissionnaires doivent donc présenter un concept de toiture en évaluant du même coup toutes ses contraintes architecturales, électriques et mécaniques. La soumission doit aussi présenter des propositions pour gérer l'ensemble du projet. On s'accorde à dire que la conception de la nouvelle toiture posera avant tout des problèmes de structure, l'assise du toit ne pouvant en principe reposer sur le Stade. On parle plutôt d'un toit suspendu au mât.

Selon les dirigeants de la RIO, le concept présenté doit déjà avoir fait ses preuves ailleurs. On en compte actuellement cinq ou six, a mentionné M. Brissette au cours de la rencontre, tout en précisant que la RIO était prête à étudier toute suggestion réalisable à un coût raisonnable. On croit que les soumissions pourraient se chiffrer entre 20 et 50 millions. «Il est évident que si les solutions proposées sont trop coûteuses, le Stade pourrait demeurer ouvert en permanence», a confié M. Bibeau.

Pas question non plus de réinventer la roue, a-t-on mentionné. «Un toit suspendu en kevlar de cette dimension, c'était révolutionnaire à l'époque. Aujourd'hui, il n'est pas question de revivre cette période d'expérimentation», a-t-il ajouté en entrevue.

Dans les recommandations aux soumissionnaires, les dirigeants de la RIO ont mentionné que l'on devrait tenir compte de la durée ainsi que de la période de construction de façon à nuire le moins possible aux activités régulières du Stade, comme le baseball, le football et les foires commerciales. En ce qui concerne les Expos, on a insisté pour dire que les jours de match, le Stade devait être libre à partir de 15h.

La durée utile de la toile étant encore d'environ 24 mois, on veut que la nouvelle toiture soit en place dans trois ans au plus tard.

Une toiture «québécoise»

M. Brissette et Bibeau ont tour à tour insisté sur le fait qu'ils comptaient sur le savoir-faire québécois pour concevoir et réaliser la nouvelle toiture. Le cahier d'appel d'offres stipule d'ailleurs que les «ressources extérieures ne doivent pas excéder 25 p. cent de l'ensemble du personnel affecté au projet».

«La Régie estime que le génie québécois serait entaché si ce ne sont pas nos ingénieurs qui réalisent le projet, a fait valoir M. Brissette, lui-même ingénieur. Nous voulons que les problèmes soient solutionnés par des Québécois. Il s'agit d'une réalisation unique au monde et cette expertise sera exportable. Et pourquoi pas par nous autres?», a-t-il lancé.

Pour sa part, le président de la Régie a comparé le Stade à une cathédrale gothique. «Nous voulons avoir un toit qui durera 100 ou 200 ans et nous sommes convaincus que les Québécois sont capables de trouver la solution, a-t-il dit. Comme c'est actuellement le cas pour notre monument olympique, les concepteurs et les constructeurs de cathédrales ont éprouvé des problèmes techniques considérables, qu'ils ont finalement solutionnés, a fait valoir M. Bibeau. Et ces constructions sont en place depuis 200 ans.»

La RIO sera le maître d'oeuvre de la réalisation de la nouvelle toiture et elle se réserve le droit de choisir un soumissionnaire différent par discipline, selon leur compétence respective.

Un comité de sélection de sept membres examinera les soumissions et fera ses propositions au conseil d'administration de la RIO le 17 octobre. La RIO devra à son tour faire ses recommandations au Conseil des ministres pour faire approuver et financer le projet final.

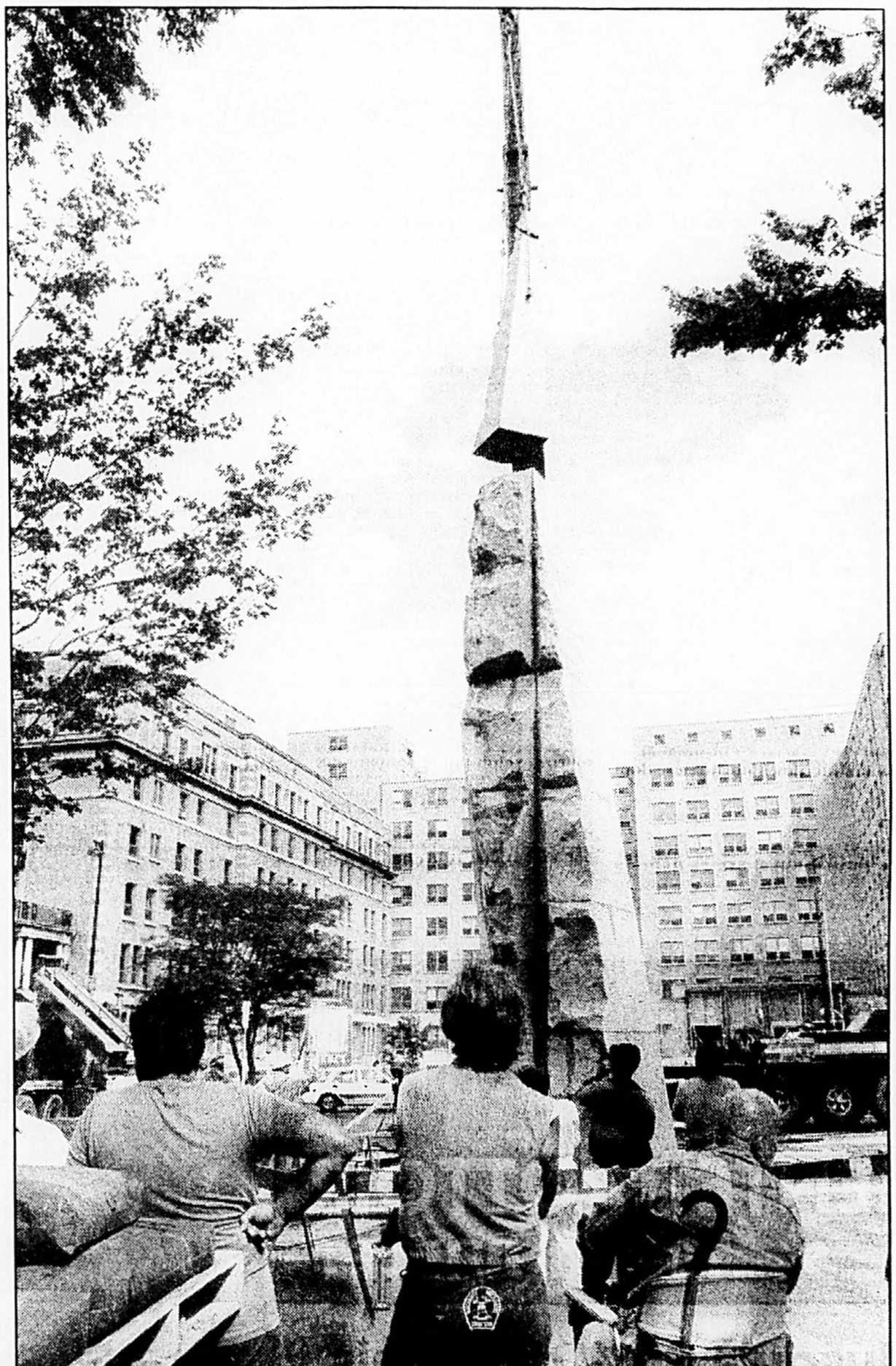

L'obélisque de Paris est en place au parc Lafontaine

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'obélisque de la place Charles-de-Gaulle, au parc Lafontaine, un don de Paris à Montréal pour son 350e anniversaire, repose sur son socle depuis hier. Déjà, il rappelle les vives émotions du rapprochement franco-québécois des années soixante.

Le monument, — une abstraction conique de 18 mètres et de 150 tonnes — est une oeuvre du célèbre sculpteur Olivier Debré, (frère du non moins célèbre premier ministre de France, Michel Debré, sous la présidence de de Gaulle). Elle crée déjà, rue Sherbrooke, devant l'hôpital Notre-Dame, sous la forme d'une flamme jaillissante en granit bleu de Normandie, un point focal de grand intérêt et de fière allure.

La sculpture, tout comme sa place nouvellement aménagée par la Ville de Montréal pour la recevoir, sera inaugurée le 16 juillet, à 12h45 par les maires de Paris et de Montréal, MM. Jacques Chirac et Jean Doré.

L'ancien député unioniste de Maisonneuve, M. André Léveillé, ne pouvait cacher son émotion et sa fierté. «La place Charles-de-Gaulle», disait-il, au moment où les grues des entreprises Jenik et Gerpro hissaient la septième et dernière pièce de la composition, «sera un lieu de rassemblement national important et le symbole du rapprochement avec la patrie de nos origines».

M. Léveillé se trouvait sur le balcon arrière de l'hôtel de ville, aux côtés de René Lévesque et de François Aquin, rappelait-il, au moment où le général de Gaulle a lancé son fameux «Vive le Québec libre!», en 1967. Il a dit voir, dans le nouveau monument, justement, un symbole de liberté. Il a exprimé l'espoir que l'appel de son ancien leader, Daniel Johnson, — «égalité ou indépendance» — lancé il y a 25 ans, «sera une bonne fois entendu».

L'obélisque est mis en valeur par le nouvel environnement du parc. Rappelons que la Ville de Montréal avait aménagé, il y a une dizaine d'années, de tristes parkings de surface en grugeant sur le parc. Pour recevoir ce cadeau parisien, elle a refait la pelouse comme autrefois.

Les chauffeurs d'autobus d'écoliers ne veulent pas de nouveaux gadgets

BRUNO BISSON

■ Les chauffeurs d'autobus d'écoliers travaillent quotidiennement sous un stress considérable que la conception des véhicules et l'absence de brigadier pour veiller à la discipline de 50 à 60 enfants, ne font que compliquer davantage.

Les témoignages d'un représentant syndical des chauffeurs de la région du Saguenay, M. Marcel Gauthier, et d'un chauffeur de plus de 20 ans d'expérience de la région de Portneuf, M. Michel Gauthier, ont donné une coloration fort différente à la deuxième journée d'audiences de l'enquête publique du coroner Marc-André Bouliane, portant sur le transport écolier.

M. Marcel Gauthier a décrit les autobus d'écoliers comme «des trucks avec un paquet de miroirs plats et convexes», munis d'un impressionnant attirail de manettes, de leviers et de commandes dont la manipulation, en plus d'être incommode, ne suffit pas à régler le principal problème de sécurité auquel sont confrontés les enfants: l'impossibilité pour le chauffeur de voir à l'avant du véhicule au moment du démarrage.

Le représentant syndical a estimé que la présente enquête ne devrait pas porter sur l'ajout de nouveaux gadgets de sécurité, mais plutôt sur des façons d'empêcher les enfants de se trouver devant les autobus, après leur débarquement.

Les chauffeurs se sont dit contre la «méthode californienne» qui consiste, pour le chauffeur, à débarquer de son autobus aux arrêts, après avoir stoppé le moteur, pour escorter les enfants jusque de l'autre côté de la route où ils descendent.

Ils ont plutôt préconisé l'ajout d'un brigadier qui aurait un double rôle, soit de veiller à ce que les enfants ne nuisent pas au chauffeur, durant le trajet, et d'escorter les écoliers, aux arrêts, afin d'éviter que les chauffeurs ne démarrent sans avoir pu vérifier si l'un d'eux se trouve toujours à l'avant du véhicule.

Au Québec, 22 enfants sont morts, depuis 1987, à la suite de tels accidents, dont 14 ont été écrasés par l'autobus qui venait de les faire descendre devant chez eux. L'enquête de Me Bouliane constitue d'ailleurs un «élargissement» de celle qu'il a menée en Outaouais, en mai, relativement au décès de Jean-Michel Bisson, un enfant de six ans qui s'était attardé devant l'autobus après y avoir laissé tomber des cartes de hockey.

M. Michel Gauthier a déclaré que les autobus à «nez plat» sont plus sécuritaires parce qu'ils permettent au chauffeur de voir si des enfants se trouvent encore à l'avant, au moment de démarrer.

Le directeur de la commission scolaire Le Gardeur, M. Thomas Dusyk, a pour sa part déclaré qu'en vertu des contrats de service entre la commission et ses transporteurs, les nouveaux autobus de ces firmes sont tous du modèle à nez plat.

Plusieurs des témoignages de directeurs généraux et régisseurs du transport provenant de nombreuses commissions scolaires, hier, ont par ailleurs mis en lumière la difficulté de proposer des solutions d'ensemble à un problème vécu de façon fort différente, d'un endroit à l'autre.

Ainsi, plusieurs commissions scolaires connaissant un déficit important dans le financement de ce service, les responsables du transport ont majoritairement indiqué qu'ils seraient incapables de supporter financièrement l'embauche de brigadiers scolaires adultes.

À titre d'exemple, le directeur général de la commission Des Écores, M. Denis Roy, a fait part d'un déficit d'environ 100 000$ dans le financement du transport écolier, alors que l'embauche de brigadiers scolaires entrainerait une dépense supplémentaire de 350 000$ à 375 000$.

À l'exception de la commission scolaire Fermont qui enregistre chaque année un surplus d'exploitation, selon la directrice générale Diane Fortin, et où l'on envisage d'embaucher de tels brigadiers, la proposition des chauffeurs n'a pas semblé emballer les témoins qui ont défilé à un rythme infernal devant le coroner. Rappelons que 153 personnes doivent témoigner à l'enquête, qui se termine vendredi.

D'autres commissions scolaires ont affiché peu d'enthousiasme à l'idée de confier ce type de responsabilité à des écoliers plus âgés. Le directeur de la commission Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine, M. Rosaire Arsenault, a indiqué que cette pratique a été peu à peu abandonnée, sur son territoire, à la demande des parents qui redoutaient des conflits entre écoliers.

Pour sa part, M. Shafik Khouzam, fondateur de l'Association des parents d'enfants victimes d'accidents d'autobus d'écoliers, n'a pas manqué de rappeler à maintes reprises aux représentants des commissions; qu'une telle mesure fait basculer le fardeau de la responsabilité des enfants à d'autres enfants.

4382 Boul. St-Laurent
1310 de Maisonneuve Est
1430 rue Stanley, metro Peel
160 Notre-Dame Est
5400 Côte-des-Neiges
61 de la Gare, St-Sauveur
6150 Boul. Taschereau, Brossard
981 St-Jean, Pointe-Claire
2133 Boul. Le Carrefour, Laval

CHEZ BETTER

Salade Toulouse 6 25$
l une de nos 10 salades fraicheur

Chez BETTER
saucisses européennes & bières importées

Déménagement de l'Hôtel-Dieu: Côté qualifie le Comité consultatif de «commission bidon»

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Qualifiant le Comité consultatif sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de «commission bidon», le ministre Marc-Yvan Côté s'engage à venir rétablir les faits à Montréal, en août, dans le très controversé dossier du déménagement de cet hôpital universitaire à Rivière-des-Prairies.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux affirme également, dans une brève entrevue accordée à *La Presse*, qu'il rendra publiques quand il le jugera bon, vraisemblablement à la même occasion, les trois études sur lesquelles il soutient avoir basé sa décision et que réclament à grands cris les membres de la coalition d'opposants au déménagement.

«J'ai dit que j'allais rendre publiques ces études et je vais le faire. Elles sont imprimées et sont prêtes à être déposées», a-t-il précisé, refusant toutefois de nous en faire prendre connaissance.

Marc-Yvan Côté

Du même coup, le ministre s'en est vivement pris au quotidien *La Presse*, qu'il accuse de s'être rangé dans le camp des opposants au déménagement et de trafiquer l'information en ne faisant connaître «qu'un côté de la médaille».

«Ce que j'observe dans ce dossier-là, c'est qu'il n'y a pas de traitement équitable de l'information. C'est une des principales difficultés», soutient le ministre de la Santé qui dit avoir été grandement occupé par l'élaboration de la nouvelle loi 9, modifiant l'assurance-maladie, par son projet de loi d'application de la réforme dans le domaine de la santé et par le projet de loi pour amender la Loi sur les référendums.

«Les mois d'août et septembre seront consacrés à une présence plus assidue à Montréal, pour aller informer la population. Je donnerai l'autre côté de la médaille, qui ne semble pas être donné par personne, malgré les documents rendus publics lors d'une conférence de presse annonçant le déménagement de l'hôpital.

«Et s'il le faut, j'achèterai des pages dans *La Presse*», lance le ministre.

Quant aux fameuses études que réclame la coalition des opposants, elles ont la forme de trois documents dont l'un, le PFT (plan fonctionnel et technique) du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu, a déjà été rendu public (!), soutient Marc-Yvan Côté. Ne manquerait plus qu'une étude des emplacements possibles et un bilan-lits pour l'île de Montréal.

Ces documents, que M. Côté s'engage à faire connaître en août, ont déjà été mis à la disposition de ceux qui voulaient les consulter, durant quatre jours, à l'Hôtel-Dieu même, insiste-t-il, ajoutant que seuls trois ou quatre médecins s'y étaient penchés. «Alors qu'ils étaient particulièrement à plein temps sur la place publique pour tenter d'aller chercher des alliés à leur version», lance enfin le ministre qui cache mal une lassitude, sinon une amertume.

Entre-temps, il lit les médias tous les jours relativement à ce dossier et des collaborateurs lui acheminent tous les mémoires et touts les compte-rendus des témoignages rendus devant cette commission. «Même en vacances, je vais prendre le temps de tout lire avant d'intervenir», assure le ministre de la Santé.

L'entente de principe à la Société des Postes comporte une hausse salariale de 3,2 p. cent

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Après trois années de querelles, la Société canadienne des postes et le Syndicat des postiers du Canada ont signé un accord de principe qui, espèrent les deux parties en cause, marquera l'entrée dans une nouvelle ère de relations de travail plus harmonieuses.

Cette entente, qui se traduira par une augmentation salariale moyenne de 3,2 pour cent par année, doit maintenant être ratifiée par les 45 000 membres du Syndicat des postiers qui se prononceront d'ici la fin du mois.

Hier, chaque partie n'avait que des bons mots pour l'autre, une atmosphère qui constrastait avec celle qui régnait l'automne dernier lorsqu'une intervention gouvernementale est venue interrompre un mouvement de grève tournante et imposer l'arbitrage exécutoire.

Les parties ont annoncé avoir conclu cette entente le mois dernier. Elles ont préféré reprendre les négociations sur les points toujours en litige plutôt que d'attendre le résultat du processus d'arbitrage, ce qui aurait pu durer jusqu'au printemps 1993.

«Employeur et syndicat ont reconnu qu'un changement s'imposait», a déclaré Harold Dunstan, vice-président aux ressources humaines à la Société canadienne des postes.

L'entente à laquelle en sont arrivés la Société des postes et ses employés prendra fin le 31 décembre 1995. Son entrée en vigueur est rétroactive à l'expiration du dernier contrat de travail, le 31 juillet 1989.

Certaines dispositions spéciales sont également prévues pour le règlement des quelque 140 000 griefs qui provoquent un véritable engorgement. De nouvelles dispositions prévoient également des contributions de l'employeur à un fonds d'éducation syndical et des contributions trimestrielles de 200 000 $ à un fonds conjoint pour les garderies.

Les employés des postes gagneront en moyenne 17,06 $ de l'heure à la fin de ce contrat de travail. En vertu du dernier contrat, ce salaire horaire moyen était de 14,24 $.

La Société a annoncé récemment avoir enregistré des pertes de près de 130 millions de dollars en 1991, mettant ces résultats sur le compte du conflit de travail.

Pour Darrell Tingley, qui a succédé à Jean-Claude Parrot le mois dernier à la présidence du SPC, l'entente démontre que le climat de négociations pourrait s'améliorer dans l'avenir.

Il a dit espérer que la bonne volonté démontrée au cours des dernières semaines par les dirigeants des deux parties se répercuteraient dans le travail quotidien des travailleurs.

Fini, le lait dans les écoles?

Presse Canadienne

■ Le gouvernement du Québec profitera-t-il des mois d'été pour abolir définitivement le «programme Lait-école»? se sont demandés hier les participants au comité mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, afin d' assurer la survie dudit programme.

«L'Association des laiteries, la Fédération des producteurs de lait du Québec et les cartonniers s'inquiètent du peu de progrès du dossier, malgré les propositions qu'ils ont présentées au ministère», indique-t-on dans un communiqué émis hier.

Ces intervenants de l'industrie ont offert de geler à leurs niveaux de 1990 les prix des produits destinés au «programme Lait-école», ce qui représente plus d'un demi-million de dollars d'économies pour Québec.

«Or, il semble que le gouvernement souhaiterait se départir de près de la moitié de ses responsabilités budgétaires, de l'ordre de 13 millions, et les transférer à l'industrie», dénonce-t-on dans le communiqué.

Le «programme Lait-école» a été instauré sur une base expérimentale en 1977. Il était alors limité aux écoles de milieux défavorisés. En 1979, le gouvernement a décidé de le rendre universel, c'est-à-dire accessible à tous les écoliers du primaire.

Déficit caché de 18 millions au CHUL: Québec place l'hôpital sous tutelle

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Moins de 24 heures après que le directeur général du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), le Dr Jacques Brunet, eut remis sa démission, le ministre de la Santé et des Services sociaux a placé l'institution sous tutelle, qualifiant sa situation financière de catastrophique.

Les explications données par le ministre Marc-Yvan Côté indiquent que ce centre hospitalier, le plus important de tout l'Est du Québec, a trompé le ministère durant plusieurs années en dissimulant l'importance d'un déficit accumulé qui dépasse aujourd'hui les 18 millions $.

«On a présenté au ministère des rapports annuels montrant une situation s'apparentant à un équilibre budgétaire alors que la réalité était tout autre», a expliqué le ministre à la presse.

Plus précisément, une analyse financière réalisée par la firme indépendante Conseil et gestion d'organisation montrait entre autres qu'on avait comblé des trous par des revenus anticipés en provenance d'activités réputées comme devant s'autofinancer mais qui ne donnaient pas les résultats attendus. On avait également pris l'habitude de prendre en compte, dans les livres comptables, des subventions anticipées, en présumant que le gouvernement allait les accorder. Ce qui n'était pas toujours le cas.

Le ministre s'est toutefois refusé à employer tout langage insinuant qu'il y aurait pu y avoir détournement. «Il n'y a pas eu de fraude ni de malversation, à notre connaissance. Si jamais nous devions découvrir que c'est le cas, il n'y aura pas d'hésitation de notre part», a précisé M. Côté.

Le ministre a néanmoins tenu à souligner les qualités d'homme de science du Dr Brunet, à qui il a voulu rendre un hommage particulier pour avoir développé le CHUL au point où il l'est aujourd'hui, au plan de la recherche et de l'intervention médicale. «Mais le développement de l'hôpital ne suivait pas son financement», ajoute-t-il, indiquant que le Dr Brunet avait choisi de démissionner pour le bien du CHUL.

Il est évident toutefois qu'on n'est pas disposé à attribuer autant d'éloges aux qualités d'administrateur de l'ex-directeur général, dont à la fois le rapport et le ministre qualifient la performance de «stratégie du fait accompli et de fuite en avant».

Le Dr Jacques Brunet, qui était pourtant au fait de l'administration et de la politique du ministère de la Santé pour en avoir été sous-ministre en titre de 1970 à 1978, sous les ministres Claude Castonguay, Claude Forget et Denis Lazure, n'est pas le seul administrateur que blâme Marc-Yvan Côté. «Je ne vous cacherai pas que je souhaiterais d'autres démissions du côté des responsables des finances de l'institution», a-t-il confié.

Quoi qu'il en soit, certains disparaîtront doucement, à l'automne, avec l'application de la réforme de la santé adoptée par le gouvernement Bourassa. Ce sera tout particulièrement le cas au sein du conseil d'administration.

La tutelle

C'est le sous-ministre au recouvrement de la santé, Reynald Gagnon, qui agira comme tuteur provisoire en attendant que soit désigné un tuteur permanent, au cours des prochains jours. Il sera supporté par le groupe de travail CGO, spécialisé dans la gestion hospitalière et dont le rapport a été rendu public hier.

L'administration provisoire de l'établissement aura quatre mois pour régler les contentieux financiers avec le Centre de recherche et déterminer des règles précises pour l'avenir. Les dépenses assumées par le CHUL et ayant trait notamment à l'Opération Enfant-Soleil et au CHUL International devront être scrutées à la loupe, indique le ministre Côté.

Le groupe CGO a confirmé que le déficit accumulé au 31 mars 1992 s'établirait à 18 605 000 $, soit un montant de 12 598 000 $ attribuable au fonds d'exploitation et 6 007 000 $ au fonds d'immobilisation dont une portion de 2 863 000 $ concerne des projets non autorisés.

Rappelons que le ministère de la Santé avait épongé, en 1985-1986, tous les déficits des centres hospitaliers du Québec, dont celui du CHUL. Depuis, ce même centre hospitalier s'est vu octroyer au-delà de 20 millions pour ses activités, en surplus de son budget de base, a souligné M. Côté, pour qu'on ne doute pas de la volonté du gouvernement de reconnaître l'excellence du CHUL.

L'administration provisoire qui gérera le CHUL tentera dans un premier temps de récupérer 3 millions dans l'ensemble des postes budgétaires, en s'assurant d'une meilleure productivité. Ce qui doit être fait assez rapidement pour stabiliser la situation, a soutenu le ministre. Un autre million pourra être obtenu en remettant en question certains services.

Le plan de redressement, qui s'étale sur trois ans, comporte donc 65 recommandations, dont les premières sont les suivantes: fermeture du centre de jour pour personnes âgées; intégration du laboratoire d'anesthésie au laboratoire de biochimie; fermeture de la médecine dentaire; réduction des activités à la clinique de la douleur en limitant la clientèle à 3200 visites par année.

VENTE-TROTTOIR
8 - 9 - 10 - 11 JUILLET

Jusqu'à 80% de rabais spectaculaires.

Venez magasiner et économiser au son de la musique Calypso, Jazz, mariachis et voir des spectacles de cirque et des amuseurs publics. Du plaisir pour tous!

PLAZA ST-HUBERT
... on a tout pour vous dans nos 400 magasins de Bellechasse à Jean-Talon

BEAUBIEN JEAN-TALON

STATIONNEMENT

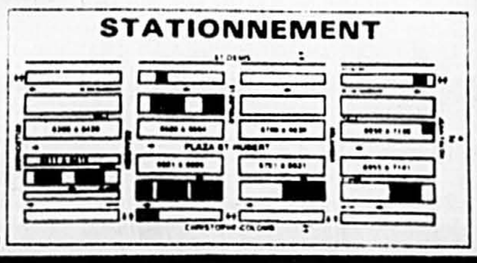

FABRICVILLE
nous habillons
LES FENÊTRES!
En vedette

STORES VERTICAUX 3½"
PVC ou tissu
* rails garantis à vie

dimensions	SOLDE
48 x 48	31.99
48 x 63	33.99
60 x 48	36.99
60 x 63	39.99
60 x 84	46.99
72 x 48	42.99
72 x 63	47.99
72 x 84	52.99
84 x 63	53.99
84 x 84	61.99

STORES VÉNITIENS ALUMINIUM 1"

dimensions	SOLDE
24 x 36	26.00
36 x 36	29.00
36 x 60	38.00
36 x 72	42.00
48 x 48	39.00
48 x 60	45.00
48 x 72	50.00
60 x 48	45.00
60 x 60	50.00
72 x 48	51.00
72 x 60	56.00
72 x 72	63.00

STORES VERTICAUX
PVC ou tissu
format porte patio 78 x 84
seulement 49.99

Vaste sélection de TISSUS POUR TENTURES
BRISE-BISE, MARQUISETTE, DENTELLE GRANDE LARGEUR, VOILE, SATINETTE, MOIRÉ, ETC.
jusqu'à 50% de rabais

• SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT
• PERSONNEL QUALIFIÉ 683-4551
• VASTE CHOIX D'HABILLAGES DE FENÊTRES
683-4551

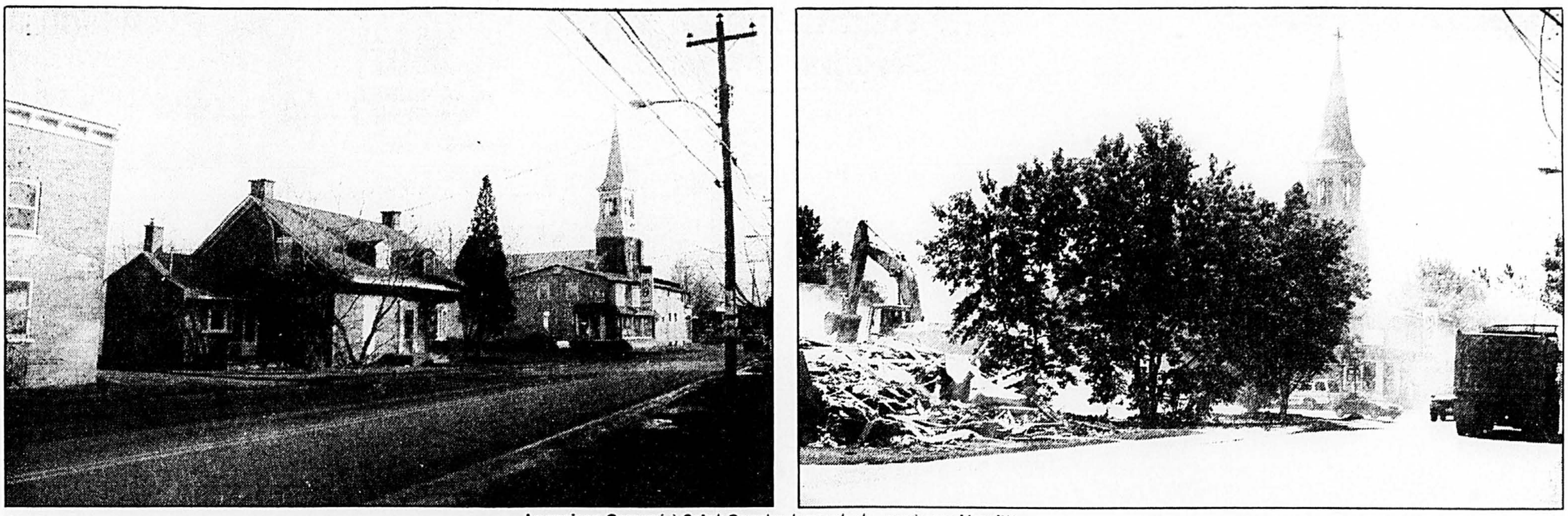

La maison Camyré à Saint-Constant avant et... après sa démolition.

Démolition de deux maisons à St-Constant, dont l'une fut habitée par un patriote

GILLES ST-JEAN

■ Un groupe de personnes férues d'histoire et de patrimoine de la région de Roussillon s'insurge contre la démolition, jeudi dernier, de deux vieilles maisons de la rue Saint-Pierre, à Saint-Constant, dont l'une a été habitée par le patriote François Camyré, condamné à mort (et gracié) à la suite de la Rébellion de 1837.

Camyré, aubergiste de son état, était l'organisateur du Parti patriote à Saint-Constant — le comté de Laprairie était une pépinière de patriotes — et beau-frère de Joseph-Narcisse Cardinal, député du lieu exécuté à la prison du Pied-du-courant par ordre des Britanniques à la suite des événements de 1837.

Quoi qu'il en soit, le secrétaire de la Fondation Royal- Roussillon, M. Yves Bellefleur, a expliqué au cours d'un entretien téléphonique que son groupe avait fait des démarches auprès de la Ville et du propriétaire des maisons Baillargeon et Camyré, la Chandellerie Mailloux-Baillargeon, afin de tenter de trouver un moyen de préserver au moins la maison Camyré, construite vers le début du XVIIIe siècle et transformée depuis en duplex.

Les deux vieilles maisons ont été démolies jeudi dernier même si on devait en principe ne le faire que lundi, a noté M. Bellefleur

«On aurait pu en faire un troisième musée en la réparant et en la convertissant en musée de la chandellerie, une industrie qui fait partie de l'histoire de notre ville depuis les années 1910», a-t-il souligné.

Saint-Constant possède déjà, en effet, un Ecomusée et le Musée ferroviaire canadien (l'Ecomusée a reçu un prix de la province, récemment).

Pour sa part, le directeur administratif de la Chandellerie Mailloux-Baillargeon, M. Jean Lacroix, a souligné que les maisons étaient «pourries à l'os» et que le prix des réparations aurait été prohibitif.

M. Bellefleur avait d'ailleurs reconnu que déjà, en 1988, les murs et le toit de la Maison Camyré donnaient des signes de décrépitude.

«Quand une maison a une valeur historique et qu'elle est sauvable, il faut la sauver ; mais quand ce n'est pas le cas, il faut laisser parler le gros bon sens», estime M. Lacroix.

De son côté, le maire de Saint-Constant, M. Bernard Giroux, a déclaré qu'il trouvait la proposition de transformer la maison Camyré en musée intéressante et a dit regretter la hâte avec laquelle les deux vieux édifices ont été démolis. Il a toutefois rappelé que le permis de démolition était légal, et que rien ne protégeait les deux maisons.

Aucune n'était classée monument historique, du reste.

Bourassa consent à accorder une aide «substantielle» à Oxfam-Québec

MICHELE OUIMET

■ Le premier ministre Robert Bourassa a accepté de contribuer au sauvetage d'Oxfam-Québec en lui accordant une aide financière *substantielle* de 100 000 $ à 150 000 $, a déclaré hier le nouveau président du conseil d'administration d'Oxfam-Québec, Jean-Pierre Charbonneau, à la suite de sa rencontre avec M. Bourassa hier.

La caisse d'Oxfam-Québec est vide et M. Charbonneau, animateur à CKVL et ancien député péquiste de Verchères, cherche désespérément de l'argent. Il négocie présentement avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui a cessé de verser ses subventions dès que les premières rumeurs de scandale ont ébranlé l'organisme.

Oxfam a besoin d'un demi million pour boucler son année. Environ la moitié des projets sur le terrain ont été cédés à d'autres organismes. Oxfam a aussi mis en place d'importantes compressions budgétaires. Le nombre d'employés, par exemple, est passé de 17 à six.

M. Charbonneau, élu à la tête d'Oxfam en mai, s'est dit satisfait de sa rencontre avec le premier ministre. «Oxfam est un organisme qui jouit d'une grande notoriété. Il faut sauver la barque. Le premier ministre considère qu'Oxfam doit survivre.»

Est-ce que M. Bourassa a exigé des garanties? a demandé un journaliste lors d'une rencontre improvisée au bureau du premier ministre à Montréal.

«Il m'a dit qu'il avait confiance dans la nouvelle équipe, a répondu M. Charbonneau. Il me connaît. Nous avons siégé en même temps à l'Assemblée nationale pendant un certain nombre d'années.»

«M. Bourassa se sent très concerné par la réputation d'Oxfam sur la scène internationale, a-t-il ajouté. Il ne veut pas, et je cite ses propres mots, que les Québécois passent pour des *crooks*.»

Et le ministre du Travail, Normand Cherry? Il n'en a pas été question, a dit M. Charbonneau.

Normand Cherry a été vice-président d'Oxfam à l'époque de l'ancienne administration Truchon-O'Keefe. Il a également été président de la Fondation Oxford pour le soulagement de la famine, une compagnie créée en 1986 par Oxfam qui n'a jamais présenté d'états financiers et encore moins fourni de procès-verbaux.

Oxfam a porté plainte pour fraude, malversation et abus de confiance contre l'ancien directeur général, Gaston Truchon, et l'ex-président du conseil d'administration, Jean O'Keefe.

M. Bourassa n'a pas rencontré les journalistes et le montant versé par son gouvernement sera précisé dans environ une semaine.

Demain, Oxfam-Québec fera une conférence de presse afin de faire appel à la générosité du public et annoncera la tenue d'une vente aux enchères présidée par Lise Payette. Oxfam dévoilera également ses états financiers et le nom du futur porte-parole de l'organisme.

AILES SONT LÀ!
Chair tendre, peau croustillante. Goûtez-y!
St-Hubert
Tu nous donnes le goût!
© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés – Canada 1992 – Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada

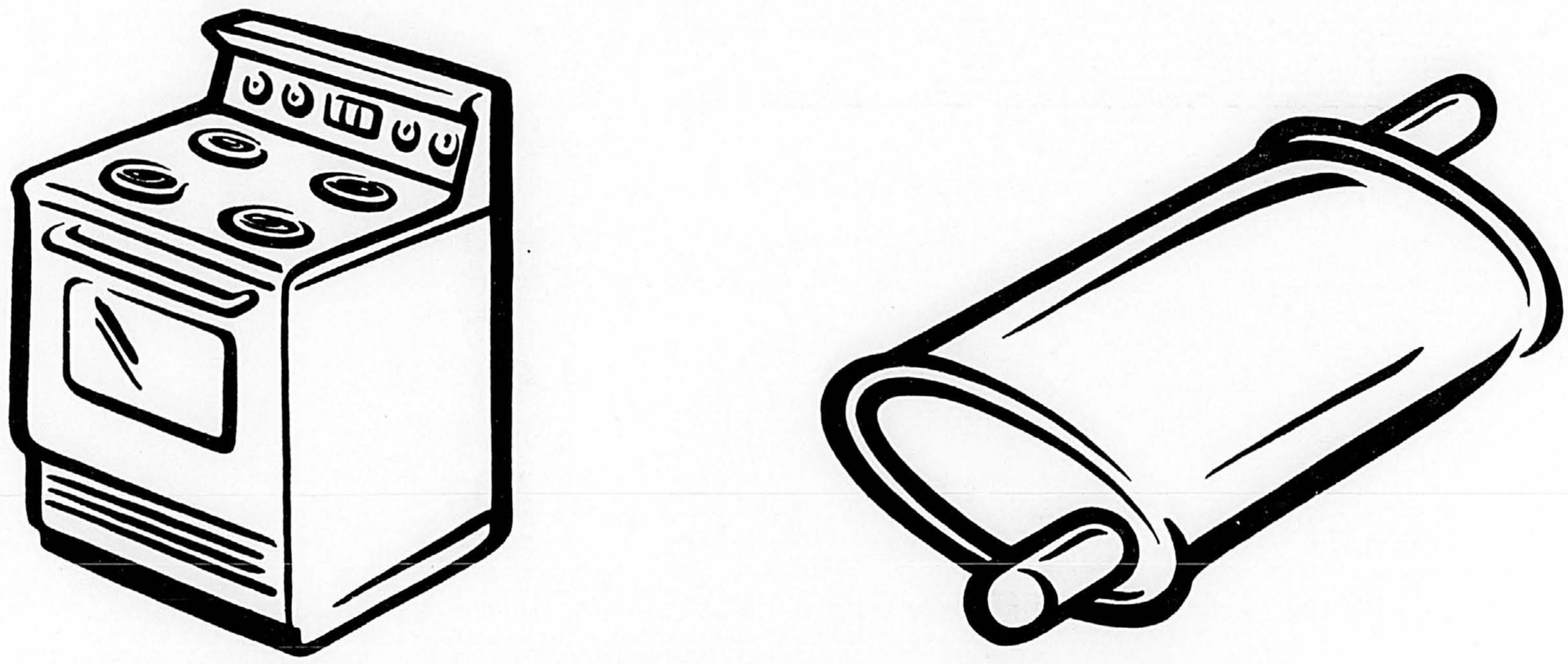

Lequel vous fait échapper aux taxes?
Le produit de droite vous fait échapper aux taxes... Pendant une période limitée, Speedy vous offre un rabais équivalent aux taxes* sur toute réparation du système d'échappement. Imaginez: vous pouvez présentement vous offrir la fameuse garantie Speedy, son travail professionnel ainsi que ses pièces de qualité supérieure, sans penser à toutes ces taxes qui vous agacent tant. Mais contrairement aux taxes, pareille aubaine ne pourra pas durer, alors...
silencieux Speedy muffler
*Speedy offre un rabais égal à la somme de la TPS et de la TVQ, là où ces taxes s'appliquent.
Vous trouverez la liste complète de nos ateliers dans les Pages Jaunes.

La Fraternité des policiers de Laval recommande à ses membres de rejeter les dernières offres patronales

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Fraternité des policiers de Laval recommande à ses membres de rejeter massivement aujourd'hui les dernières offres de la Ville qui comportent une hausse de salaire de 10,4 p. cent sur deux ans.

« Il n'y a pas seulement le salaire qui compte, nous rétrogradons sur plusieurs points. Je ne veux pas en dire plus long pour le moment », a déclaré hier soir le président de la Fraternité, M. André Nadon, à l'issue d'une réunion avec ses délégués syndicaux.

C'est par vote secret que les 420 policiers se prononceront aujourd'hui. Les raisons qui ont poussé l'exécutif à recommander le rejet seront expliquées au cours de deux assemblees qui auront lieu à 8 h 30 et à 17 h.

Si les policiers entérinent la recommandation de leurs dirigeants syndicaux, les moyens de pression reprendront comme avant qu'un moratoire ne soit décrété par la Fraternité. On se rappelle que Laval avait été privé de plus deux millions de dollars de revenus parce que les policiers refusaient d'émettre des contraventions. Les accidents avaient par ailleurs sensiblement augmenté dans le territoire de l'île Jésus.

Un porte-parole de la partie patronale a souligné que les offres salariales étaient identiques à celles acceptées par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, soit 9,4 p. cent. « Nous maintenons l'écart entre les deux groupes en ajoutant un p. cent », a-t-il précisé.

Il a ajouté que Laval avait accepté de débloquer des sommes additionneles pour la caisse de retraite des policieirs, tout en accordant leur accordant quinze minutes de plus pour la période de repas.

Centre Paul-Sauvé : Montréal repousse une dernière offre

GILLES GAUTHIER

■ Le comité exécutif de la Ville de Montréal procédera en août à l'appel d'offres pour la démolition du centre Paul-Sauvé et le concept global du projet d'habitations qui le remplacera sera prêt en septembre ou octobre.

Ce projet, qui comprendra, outre des logements publics et privés, des bâtiments communautaires et des commerces de voisinage, sera par la suite soumis à une consultation publique.

La Ville a par ailleurs rejeté une nouvelle offre d'achat du centre soumise « au nom d'un groupe d'investisseurs » par un conseiller en investissement, M. Robert Lemay, qui dirige également la Corporation immobilière Must.

M. Lemay avait présenté une première proposition d'achat lorsque la Ville avait lancé au printemps un appel d'offres pour la vente ou la location de Paul-Sauvé. Les deux propositions reçues avaient été rejetées parce qu'elles n'étaient pas conformes aux conditions de l'appel.

M. Lemay offrait cette fois-ci 3 636 363 $, dont trois millions auraient été remis à la Ville dans deux ans avec intérêts de sept p. cent. Le reste aurait été payé immédiatement mais la Ville aurait dû verser une commission de cinq p. cent à la société Must.

Selon un porte-parole de l'administration municipale, la Corporation immobilière Must n'aurait pas de permis de courtage depuis 1988. Elle n'est pas inscrite dans l'annuaire téléphonique.

M. Lemay a déclaré hier qu'il a entrepris des pourparlers pour amener une équipe de la Ligue de hockey junior majeure du Québec à Paul-Sauvé, qu'une ou deux autres patinoire pourraient y être construites et qu'il faudrait alors envisager la construction d'un parking souterrain. Il évoquait aussi la possibilité que la World Wrestling Federation loue des bureaux au centre en plus d'y présenter des combats.

Profitez du BONI à la signature* chez JEEP ET EAGLE JUSQU'AU 31 JUILLET

JEEP YJ

Achetez un JEEP YJ et obtenez un boni de **500$** à la signature, en plus de la remise de **500$** du fabricant.

JEEP CHEROKEE

Achetez un JEEP CHEROKEE et obtenez un boni de **1 000$** à la signature, en plus de la remise de **1500$** du fabricant.

PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR TOUS CES MODÈLES!

Plan de protection au choix du client 7/11/5 groupe motopropulseur OU 3/60 pare-chocs à pare-chocs

	remise du fabricant	OU	taux de crédit du fabricant	+ —
JEEP YJ	500$		✔	+ 500$
JEEP CHEROKEE	1 500$		✔	+ 1 000$
EAGLE SUMMIT	1 250$		✔	+ 500$
EAGLE 2000 GTX	1 000$		✔	+ 1 500$
EAGLE TALON	750$		✔	+ 500$
EAGLE VISTA	1 000$		✔	—

Renseignez-vous sur le rabais aux diplômés et les programmes de location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre.

MONTRÉAL
Concordia Auto Ltée Montréal 273-2373
Le Cartier Jeep Eagle Inc. Montréal 323-4330
Micor Auto Inc. Montréal 645-1611
LaSalle Jeep/Eagle LaSalle 595-5995
A Ma Baie Automobiles Inc. Pierrefonds 684-4400
Pointe-Claire Chrysler Inc. Pointe-Claire 694-8333

RIVE SUD
Rendez-Vous Auto Ltée Brossard 466-2065
André Fortin Auto Inc. Chambly 447-1234
Automobiles Sega Inc. St-Bruno 653-3333
Grégoire Jeep/Eagle Inc. St-Jean sur le Richelieu 348-6835
Sauvé Plymouth Chrysler Inc. Mercier 698-2792
St-François Auto Valleyfield 371-5103

Rond Point Dodge & Chrysler Ltée St-Hubert 656-4110

RIVE NORD
Auto Voisin Inc. Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée Ste-Rose 625-2491
Excellence Dodge Chrysler Inc. St-Eustache 491-5555

Jeep® Eagle

CETTE OFFRE N'A QU'UN TEMPS: SIGNEZ VITE POUR NE PAS RATER VOTRE BONI!

* Offres mutuellement exclusives sur des véhicules sélectionnés et à l'intention des particuliers seulement. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. En vigueur du 6 juillet au 31 juillet 1992. Cette offre annule et remplace toute autre offre précédente et ne peut être combinée à aucune autre. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez les concessionnaires seulement. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises en argent seulement. Le boni à la signature est applicable seulement à la livraison du véhicule à l'acheteur. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir un concessionnaire pour les détails.

350 ANS

8 JUILLET AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC La Presse

MONTRÉAL *fête*

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

Festival International de Jazz de Montréal-Édition spéciale 350e
350 spectacle en 12 jours
(514) 871-1881 Jusqu'au 12 juil.

● **La Roulotte présente :**
La Goutte enchantée
Théâtre pour toute la famille
Parc Gabriel-Lalemant – 19h00
(514) 872-6211

Les voiliers de l'espace Terre ! Terre !
Planétarium Dow
(français) 13h15, 15h45 et 20h30
(anglais) 14h30 et 19h15
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

● **Romance à Venise**
Concert classique :
Oeuvres italiennes et autres
Parc Pierre-Tétreault – 19h30
(514) 872-6211

● **Place du 350e**
Métro Berri-UQAM
CIRQUES ET FANTAISIES – 12h30
Démonstration de tennis – 13h30
GRAFFITI TANGO – 17h00
▶ **JOANNE LABELLE et LÉANDRE** en spectacle ! – 20h30
(514) 872-7292

LE GRAND JEU DE NUIT
À compter du 14 juillet, tous les soirs sauf les lundis, spectacle grandiose son et lumière sur la Place d'Armes.
Une fabuleuse réalisation du Théâtre Sans Fil.
Billets en vente dès maintenant au Réseau Admission : *(514) 522-1245* et au Marché Bonsecours *(514) 872-7292*

animation

●▶ **Visite à pied du Vieux-Montréal**
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

● **Hôtels particuliers de McGill : visite auto-guidée et exposition Université McGill**
Cartes-guide disponibles au Burnside Hall (Sherbrooke et McGill College) et au Marché Bonsecours
(514) 398-4743 Jusqu'au 31 oct.

La petite bibliothèque du parfait Montréalais
Surveillez le concours *« Mon Montréal à moi »* dans les librairies et les bibliothèques.
(514) 872-7292 Jusqu'au 1er août

Hommage à Gilles Villeneuve
Île Notre-Dame, Palais de la Civilisation
(514) 872-7972 Jusqu'au 12 oct.

● **Parcours historique Pointe-aux-Trembles**
Départ : Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

Regards sur l'art 3
Manoir MacDougall et ses environs – 10h00 à 22h00
(514) 270-6845 Jusqu'au 17 juil.

expositions

▶ **Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange**
Musée des Beaux-Arts, Pav. Sud
(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.

●▶ **Montréarts**
Centre Strathearn
(514) 872-9808 Jusqu'au 31 juil.

● **Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles**
Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

● **Ces femmes qui ont bâti Montréal**
Édifice Cormier
(514) 842-1066 Jusqu'au 18 oct.

● **Cinquante ans de la Galerie Dominion**
Hommage à Montréal
Galerie Dominion (rue Sherbrooke O.)
(514) 845-7833 Jusqu'au 30 sept.

Dentelles anciennes et contemporaines
L'art dentellier en Belgique
Musée des Arts décoratifs de Montréal
(514) 259-2575 Jusqu'au 30 août

Exposition historique sur les irlandais du Québec
Centre de commerce mondial (métro Square Victoria)
(514) 938-4631 Jusqu'au 10 juil.

Expotec / Imax
Vieux-Port, jetée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

● **Histoire de jouets**
Un monde de poupée – Joujouthèque
Les aventures de Ludo – Vieux-Port
(514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.

● **Histoire et architecture du vieux Palais de justice**
Vieux Palais de justice
(514) 872-7525 Jusqu'au 1er sept.

Images du futur Montréal, ville du futur
Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

● **La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours**
Hôtel de ville, Hall d'honneur
(514) 872-2678 Jusqu'au 13 sept.

● **Le Nouveau Monde**
Différentes maisons de la culture
(514) 872-6211 Jusqu'au 28 août

● **Les 200 ans de l'église protestante à Montréal**
Église St-Jean / Erskine and American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

● **Les enfants de Montréal**
L'histoire de l'enfance de 1642 à 1992
Maison du Pressoir, 10865 rue du Pressoir
(514) 280-6783 Jusqu'au 6 sept.

● **Montréal 1942-1992**
L'anarchie resplendissante de la peinture
Galerie de l'UQAM, Pav. Judith Jasmin (JR-120)
(514) 987-8421 Jusqu'au 2 août

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie
Entrée gratuite tous les mercredis de 17h00 à 20h00
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

Montréal, ville de cinéma
Cinémathèque québécoise / Musée du cinéma
(514) 842-9763 Jusqu'au 4 oct.

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
201, av. des Pins O.
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.

Place aux Montréalais !
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 1er nov.

● **Points de vue**
Chalet de la montagne, Parc du Mont-Royal
(514) 844-4928 Jusqu'au 1er nov.

Premier salon international de la sculpture extérieure de Montréal
Promenade Vieux-Port et hangar 7
(514) 842-4300 Jusqu'au 7 sept.

Rome, 1000 ans de civilisation
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

● **Rosemont, une histoire de quartier**
Collège de Rosemont, carrefour étudiant
(514) 597-2581 Jusqu'au 9 août

Transit 92
Vieux-Port, Navire Fort St-Louis
(514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

● **Tur Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Bibliothèque Atwater
(514) 931-7531 Jusqu'au 31 oct.

▶ **Marché Bonsecours**
350, rue St-Paul Est
Montréal, une histoire à suivre « Ainsi va la ville » : une exposition exceptionnelle ; l'histoire comme vous ne l'avez jamais vue.
Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal : une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.
À mille lieux : des installations-vidéo.
Kahswenhtha : une introduction à la culture amérindienne.
● ***Omnicité :*** vidéo interactif
Exposition temporaire :
● ***Les marchés publics à travers les âges de Montréal – 1642-1992***
(514) 872-7292
Tous les jours, de 10h à 20h

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

● **Si Montréal m'était dansée**
Nouveau spectacle de l'ensemble national de folklore Les Sortilèges ; au programme, des danses populaires montréalaises d'hier et d'aujourd'hui, soit de 1889 à nos jours.
Théâtre de Verdure au Parc Lafontaine – 20h30 *(514) 872-6211* Jusqu'au 12 juil.

● **Activité gratuite** ▶ **Activité vedette**
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

Coca-Cola Classique · Esso · Ford · Molson O'Keefe

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal · Tourisme Québec · Canada

LE MONTRÉAL DES 10-12 ANS

Montréal, c'est un bout de Paris au Canada!

Montréal accueille, jusqu'au 11 juillet, le «Sommet des 10-12», qui réunira 17 jeunes âgés de 10 à 12 ans venus des quatre coins du pays et choisi parmi quelque 2000 participants à un concours organisé par la Société Radio-Canada dans le cadre des festivités du 350e anniversaire de Montréal. La Presse *publie quotidiennement un message rédigé par un de ces jeunes avant qu'ils ne quittent leur patelin en route pour Montréal.*

Montréal, comme je l'ai déjà lu, c'est un bout de Paris au Canada. C'est une belle ville pleine de monde chaleureux. N'oubliez pas qu'il y a déjà 350 ans que Montréal est née. Avec ses édifices dans le vieux Montréal, et l'église Notre-Dame, c'est une ville bien différente, et spéciale.

Ma parenté, du côté de ma mère, vit dans la région de Montréal. Quand je suis allée la visiter, j'avais peur de me retrouver dans une grosse ville du Canada, presque un «New York» comme on voit dans les films. Mais c'est plutôt une ville romantique, chic, c'est comme un beau pays lointain et émerveillant.

Marchant dans les rues de Montréal, je me suis aperçue que la ville était propre. Je me suis aussi aperçue que les gens étaient bien habillés, à la mode. Ils avaient l'air très chic et sophistiqué.

Mais la plus grosse différence à Montréal, pour moi, c'est quand on entre dans un magasin, une boutique, ou même quand on marche dans la rue, on nous parle en FRANÇAIS! Et c'est cela, je trouve, qui rend Montréal si unique.

Marie-Hélène FENNEL,
12 ans, Pomquet, Nouvelle-Écosse,
représentante d'Halifax

ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉALAISE

C'est arrivé un 8 juillet

1852 — Pendant que le réservoir du côteau Saint-Louis (il se trouvait là où se trouve le square du même nom) est vidé pour réparations, 2000 bâtiments, dont le palais épiscopal et la cathédrale Saint-Jacques sont détruits par le feu. Les flammes enveloppent le sud de la ville pendant près de 24 heures consécutives. On dénombre au moins 10 000 sinistrés.

1937 — Arrivée à Montréal de l'hydravion de l'Imperial Airways. Parti de Southampton, Angleterre, l'hydravion ouvre la période expérimentale du transport aérien transatlantique.

1967 — Le signal de départ du premier tour cycliste de la Nouvelle-France est donné à Montréal. Il s'agit d'une épreuve de neuf jours, comprenant 13 étapes sur un parcours de plus de 850 milles.

RENSEIGNEMENTS:
GUY PINARD, 285-7070

MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

Râ, Râ, Râ

Râ n'a pas gâté les Québécois cette année, surtout en week-end, et c'est peut-être bien ainsi devant les cris d'alarme lancés par les dermatologues. Néanmoins, dès que le dieu Soleil veuille bien nous honorer de sa présence, les Montréalais et les Montréalaises n'hésitent pas un instant à en profiter, surtout quand le décor s'y prête. La photo de **Paul-Henri Talbot** *est là pour le prouver.*

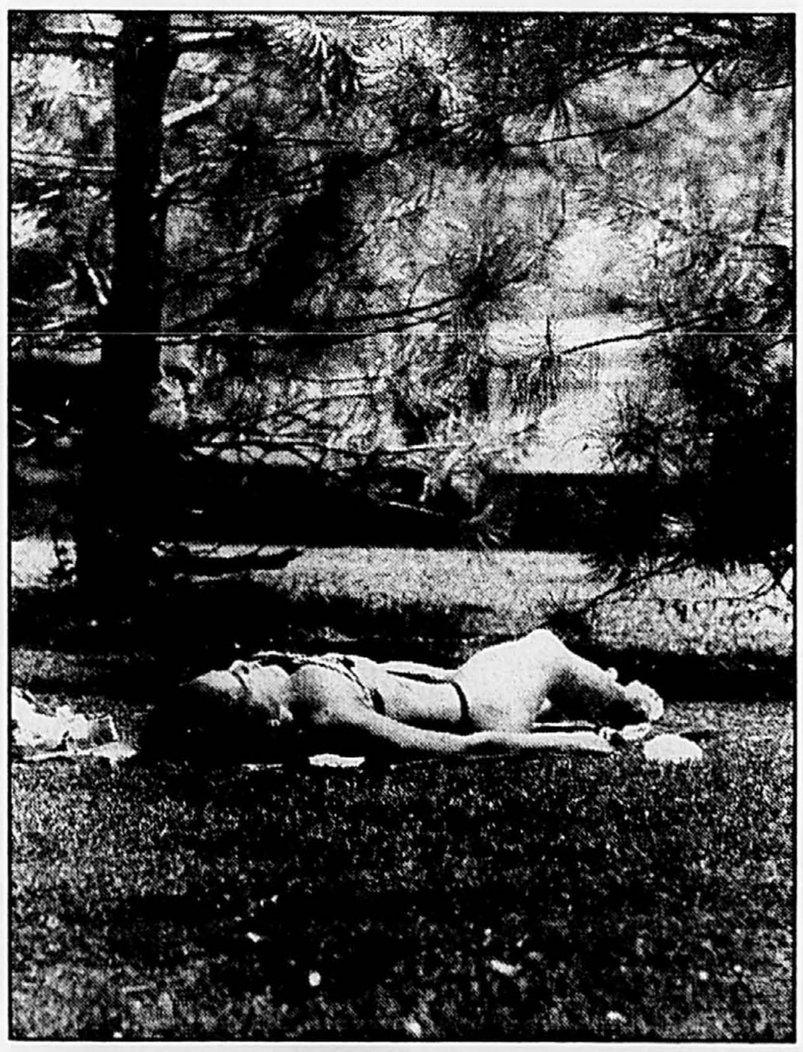

Montréal sur toutes les voies

HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER
JACQUES LACOURSIÈRE
collaboration spéciale

LE MONTRÉAL DES INSTITUTIONS

Pendant plus d'un siècle, la ville de Montréal a été au coeur du développement du système ferroviaire canadien. Des voies se sont construites allant dans toutes les directions et elles partaient toutes de Montréal, où les grands compagnies se faisaient un devoir d'installer leurs sièges sociaux.

L'aventure commence en 1831, au moment où l'homme d'affaires Peter McGill devient le premier président du conseil d'administration du «chemin à lisses» de Champlain et du Saint-Laurent (The Champlain and St. Lawrence Railway Company), devant relier La Prairie à Saint-Jean-sur-le-Richelieu. À cette époque, on misait de plus en plus sur la Nouvelle-Angleterre comme point de contact avec l'océan Atlantique et l'Europe. Boston ou Portland pouvait devenir le port de mer attitré de Montréal, privé de relations commerciales avec la Grande-Bretagne pendant près de six mois par année. D'autant plus qu'à cette époque aussi, les transatlantiques devaient s'arrêter à Québec, vu que l'on n'avait pas encore dragué le chenal du fleuve Saint-Laurent.

Des rails... de bois!

u printemps de 1836, des ouvriers posent des rails de bois sur une longueur de 26 kilomètres et, le 21 juillet suivant, le gouverneur Gosford, en présence de Louis-Joseph Papineau et de plus de 300 invités, inaugure le premier chemin de «fer» de l'Amérique du Nord britannique. Le chemin de fer n'atteignait pas Montréal, mais la plus grande partie de sa clientèle était montréalaise.

Construite en Angleterre, la locomotive *Dorchester* est incapable de tirer tous les wagons. Elle en traîne deux et les treize autres le sont par des chevaux. Le nouveau train permet d'acheminer rapidement des marchandises vers le Richelieu, qui sert ensuite de voie de communication avec les États-Unis. Après 1840, la Compagnie de chemin à lisses de Champlain et du Saint-Laurent prolonge ses voies jusqu'à la frontière américaine. Elle poursuit toujours le même but: relier Montréal à Portland qui lui servira de port de mer. Parallèlement, une compagnie américaine construit une voie de Portland à la frontière canadienne. On avait hésité quelque temps avant d'arrêter son choix sur Portland, car Boston était aussi sur la liste. Mais le fait que la distance entre Portland et Montréal était de 160 kilomètres plus courte qu'entre Montréal et Boston et que, de plus, la traversée de l'Atlantique représentait une demi-journée de moins, explique le choix du port du Maine.

Du côté américain, le plus grand promoteur du développement des relations ferroviaires entre Montréal et Portland est l'avocat et directeur de journaux John Alfred Poor.

Son projet est simple: relier Halifax à Montréal en passant par Portland. Pour vendre son projet, il organise un congrès au cours duquel il fait valoir que les habitants de Montréal, Halifax, Saint-Jean, New York, Boston et Portland formeront ainsi «un seul peuple parlant la même langue et luttant pour le même avenir. L'hostilité entre les deux pays a fait place, ajoute-t-il, à des relations commerciales et à des relations sociales et, quelle que soit la forme de gouvernement qui puisse exister dorénavant, les deux pays ne pourront jamais plus avoir des relations hostiles ou inamicales». Ce bon monsieur Poor ignorait sans doute qu'au moins la moitié de la population de Montréal était de langue française! Mais il est vrai que les hommes d'affaires qu'il rencontrait dans l'élaboration de ses projets étaient pour la plupart des anglophones!

L'âge d'or

La seconde moitié du XIXe siècle est sans doute l'âge d'or de la construction ferroviaire. En 1852, on inaugure une voie ferrée reliant Montréal à Plattsburg, dans l'État de New York, en passant par Lachine et Hemmingford. Quatre ans plus tard, les villes de Toronto et Montréal sont reliées par un ruban d'acier. Mais Montréal demeure toujours une île sans lien physique avec l'une ou l'autre rive, sauf les quelques ponts qui existent pour le transport par cheval ou par boeuf. Ceux qui veulent utiliser le train doivent se rendre sur la rive sud. En 1845, on élabore le plan de construire un pont enjambant le fleuve Saint-Laurent et qui permettrait aux trains se continuer leur route jusqu'au coeur de la ville. En juillet 1854, les Montréalais peuvent assister à la pose de la première pierre de ce qui deviendra le pont Victoria. Inauguré en 1860, ce dernier est alors considéré comme «le pont le plus considérable du monde entier». Propriété de la Compagnie du Grand Tronc et réservé uniquement à la circulation ferroviaire, le pont avait été franchi, pour la première fois, le 24 novembre 1859. «La traversée a été tout à fait heureuse, pouvait-on lire dans le journal *La Minerve*. Le train s'est arrêté au centre du tube et trois toasts ont été proposés à Sa Majesté la reine Victoria. C'était le baptême du pont».

L'entrée en vigueur de la Confédération, en 1867, comporte, pour le gouvernement fédéral, l'obligation de construire une voie ferrée reliant la vallée du Saint-Laurent à Halifax. La construction doit débuter au cours des six mois qui suivent le 1er juillet de cette année-là. Puis, en 1871, nouvel engagement d'Ottawa l'obligeant à établir un chemin de fer jusqu'au Pacifique. Indépendamment de ces deux projets grandioses, d'autres naissent et se concrétisent lentement. La ville de Québec se sent isolée, car la voie ferrée de l'Intercolonial passe à Lévis et aucun pont ne relie les deux rives. On élabore des plans pour que Québec et Montréal soient unis par la rive nord. Antoine Labelle, le curé de Saint-Jérôme, demande qu'un embranchement se rende jusqu'à Saint-Jérôme. Le 9 février 1879, à 9 h 30 du soir, entre en gare à Québec un premier train en provenance de Montréal. Deux ans plus tôt, cette dernière ville avait son lien de fer avec Hull.

Le premier transcontinental

Le 28 juin 1886 est une date importante dans l'histoire ferroviaire de Montréal. Ce jour-là, en présence du maire Honoré Beaugrand, un premier train quitte la gare Dalhousie en direction de Vancouver. On peut lire dans *La Presse* du 30: «Au moment du départ du train, la batterie de campagne du colonel Stevenson, posée sur le mur de revêtement en face des hangars de la compagnie du Pacifique, tira une salve d'une quinzaine de coups de canon. La foule, de son côté, poussa des hourrahs enthousiastes en agitant des mouchoirs. Le train se composait de deux wagons à bagages, d'un wagon pour les malles et de plusieurs wagons d'émigrants». Un vieux rêve se réalisait: il était maintenant possible à partir de Montréal d'atteindre les océans Atlantiques et Pacifique par chemin de fer!

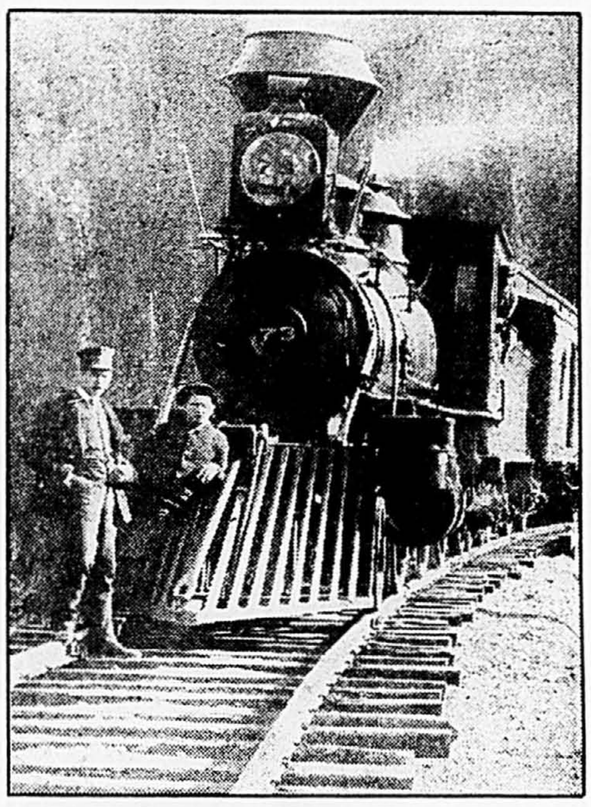

Le *Pacific Express* en 1882.

Le fait que Montréal soit au centre de l'activité ferroviaire canadienne n'est pas sans causer quelques problèmes à la population. Les traverses à niveau sont trop nombreuses et il n'existe pas partout des barrières pour stopper la circulation pédestre ou celle des voitures. En 1888, une nouvelle organisation, la Chambre de commerce de Montréal, adopte deux résolutions concernant l'installation de barrières à certains passages à niveau. Cet inconvénient ne fait cependant pas oublier que le port de Montréal, grâce au chemin de fer, est devenu le plus important au Canada et que le blé de l'Ouest canadien y est embarqué sur des navires en partance pour les grands ports du monde. En 1893, en conclusion de son survol de l'évolution de sa ville, T. Saint-Pierre écrit: «Quelle que soit la politique de nos gouvernants, il est évident que Montréal est destinée par sa position géographique, par ses moyens de communication avec le Nord-Ouest, par l'intelligence et l'énergie de ses citoyens, à devenir le principal port de l'immense région qui s'étend au nord et à l'ouest des Grands Lacs, et la métropole d'un des plus grands pays du monde. C'est la ferme conviction de tous ses enfants».

Le XXe siècle

Au cours des cinquantes premières années du XXe siècle, le système ferroviaire continue à se développer, mais avec des périodes de stagnation. Les années 1910 voient naître une nouvelle compagnie, le Canadien Nord, dont les principaux actionnaires sont de Toronto. Cette compagnie veut avoir un accès au coeur de Montréal et, pour ce, elle fait creuser un tunnel sous le Mont-Royal. La Première Guerre mondiale marque un point d'arrêt dans le développement ferroviaire. Le flot d'immigrants, qui constituaient un apport très important, se tarit et le nombre de passagers à bord des train diminue. La paix revenu, on sent le besoin de mettre un peu d'ordre entre les multiples compagnies qui existent. En 1922, le gouvernement du Canada incorpore la Compagnie de chemin de fer du Canadien national dont le siège social est à Montréal. La nouvelle formation regroupe le Grand Tronc, le Canadien Nord et d'autres compagnies plus petites.

Deux grandes compagnies se partagent maintenant le secteur ferroviaire: le Canadien national et le Canadien pacifique. Avec les années 1950, le chemin de fer perd de son importance au profit du transport routier et aérien. Les usines Angus, qui construisaient les plus grosses locomotives, voient leur carnet de commande de moins en moins rempli. On fermera des gares, on fera disparaître des circuits et le Montréal ferroviaire occupera une place de plus en plus mince. C'est la situation qui prévaut aujourd'hui.

Hélène-Andree Bizier et Jacques Lacoursiere sont deux des principaux specialistes de l'histoire du Canada.

LES MONTRÉALAIS D'AILLEURS

Des salutations de Saint-Joseph-du-Lac

Ne demeurant plus à Montréal, je n'en oublie pas pour autant les 17 années que j'y ai vécues, une ville où mon fils a fait une partie de ses études, qu'il a terminées à l'Université de Montréal.

Aujourd'hui, ma petite-fille a pris la relève depuis trois ans au collège Saint-Nom-de-Marie et finira elle aussi à l'université. C'est dire que c'est encore un peu ma ville. J'y retourne d'ailleurs assez souvent pour visiter un musée, une exposition de peinture, écouter un concert, etc., tout ce qui peut enrichir l'esprit en somme, surtout quand c'est nouveau.

Tout en saluant cette ville fondée il y a 350 ans par des femmes et des hommes courageux, je crois que c'est l'occasion de rendre hommage à l'ex-maire Jean Drapeau, qui a parachevé cette belle oeuvre par l'embellissement: les arbres, le métro, les divertissements qui font le plaisir des touristes comme Terre des Hommes, et le gigantesque complexe qui a permis les jeux Olympiques et fait connaître la ville au monde entier.

Au maire actuel, Jean Doré, beaucoup de Montréalais doivent le plaisir d'avoir pu visiter l'hôtel de ville, qui est un peu leur oeuvre.

Pour terminer, je veux dire quelques mots du Jardin botanique qui prend de plus en plus de splendeur et où je vais chaque année me retremper dans sa beauté.

Voilà ma manière d'exprimer mes sentiments, mes observations au sujet de cette ville d'adoption où j'ai vécu tant d'années heureuses, et où je suis contente de retourner à chaque fois que l'occasion s'y prête.

Bonne fête Montréal.

Mme J. CARDIN,
Saint-Joseph-du-Lac.

LA GRANDE COURSE

du 5 juillet au Bassin Bonsecour du Vieux-Port de Montréal

OVIDE
LOT-O-SPRINT

AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LES MALADIES INFANTILES

AVEZ-VOUS GAGNÉ?

1er prix: N° 226023
Gagne: Une berline 1992 BMW 318i, quatre portes d'une valeur de 29 600 $

2e prix: N° 208388
Gagne: Un bateau Chaparral 1600SL équipé d'un moteur Mariner 75 h.p. et d'une remorque, le tout d'une valeur de 16 900 $

3e prix: N° 249606
Gagne: Un équipement électronique "Audio Visuel" de la Baie, une valeur de 6 000 $

4e prix: N° 228096
Gagne: Un voyage familial d'une semaine pour quatre personnes de Voyages Funtastique sur les ailes d'American Airlines, une valeur de 5 000 $

5e prix: N° 200457
Gagne: Un bon d'achat échangeable chez les marchands de la Place Alexis Nihon, une valeur de 2 000 $

6e prix: N° 206717
Gagne: Une bague en or 14k pour dame dont la pièce centrale est un diamant de 0,25ct rehaussée d'un coussin de diamants de 0,18ct de Rolland Raby Inc., joaillier-diamantaire, une valeur de 2 000 $

7e prix: N° 208335
Gagne: Des bons de carburant de la Pétrolière Impériale Esso, une valeur de 1 500 $

8e prix: N° 201836
Gagne: Des bons de carburant de la Pétrolière Impériale Esso une valeur de 1 000 $

Toutes les taxes sont incluses.

RÉCLAMATION

Pour réclamer votre prix, remplissez la partie à compléter au verso de votre billet et faites-le parvenir par courrier recommandé avant le 8 janvier à 16h30 à Lot-o-Sprint OVIDE 1992, 300, Berge du Canal, bureau 317, Ville Saint-Pierre (Québec) H8R 1H3 ou composez le (514) 595-6411 ou le 1-800-665-2358.

Violence raciste au Québec: le problème risque de s'aggraver si l'on ferme les yeux

SUZANNE COLPRON

■ Le Québec est-il plus raciste que les autres provinces canadiennes?

Refusant avec obstination de répondre à cette question, les membres du Comité d'intervention contre la violence raciale ont lancé une mise en garde, hier, contre le danger de banaliser ce problème.

Leur rapport d'une centaine de pages, intitulé « *Violence et racisme au Québec* » et rendu public, hier, en conférence de presse, dresse le bilan d'une consultation réalisée de février à avril 1991 auprès d'une soixantaine de personnes représentant divers organismes publics ou communautaires.

Formé en avril 1990, au lendemain d'incidents antisémites, le Comité réunit six membres du Centre maghrébin de recherche et d'information, de la Commission des droits de la personne du Québec, du Congrès juif canadien, et de la Ligue des droits et libertés.

« On ne peut pas discuter de racisme sans se faire demander si le Québec est une société plus raciste que les autres », a déploré Jack Jedwab, porte-parole du Congrès juif canadien. « Il faut plutôt analyser les causes du problème. Autrement, on risque de le banaliser en se disant que ce n'est pas pire ici qu'ailleurs au Canada. »

Lui et les membres du Comité d'intervention notent, dans leur rapport, une recrudescence des actes de violence raciale au cours des dernières années, au Québec. Ils soulignent cependant qu'il s'agit d'un phénomène marginal.

À leur avis, les principaux éléments susceptibles de créer un terrain propice à l'éclosion de sentiments racistes sont les conditions économiques et la pauvreté, la crise des valeurs, l'exploitation et l'insécurité des francophones face à leur avenir, l'absence d'une véritable politique de l'intégration, le laxisme des institutions face à la violence raciste, et la banalisation du racisme.

« Les conditions sociales, économiques et politiques qui marquent la conjoncture actuelle au Québec sont, précisément, de nature à favoriser l'aggravation des tensions interethniques et raciales », a déclaré le directeur de la Ligue des droits et libertés, André Paradis.

Le Comité propose, dans son document, des actions de sensibilisation et d'éducation appropriées aux différents milieux: écoles, médias, entreprises privées, institutions publiques, syndicats, communautés locales.

Il entend poursuivre la discussion cet automne en organisant une table ronde sur la violence raciste au Québec et en soumettant aux participants des hypothèses de solution. Ces recommandations seront, ensuite, acheminées aux autorités gouvernementales.

Un contrat de déneigement controversé

GILLES ST-JEAN

■ Dans une série de lettres adressées à sa députée provinciale, au ministre des Affaires municipales et au premier ministre Robert Bourassa, l'ex-maire de Saint-Hubert demande une enquête, alléguant que l'administration du maire Pierre D. Girard gaspille les fonds publics en confiant le déneigement de la ville à l'entreprise privée. Allégation que le maire nie, d'ailleurs.

M. Desgroseillers, qui est chef du Parti civique, soutient qu'en confiant le déneigement au secteur privé, la Ville gardera ses 105 cols bleus réguliers à ne rien faire, chose qu'il qualifie de peu valorisante pour ces fonctionnaires. Les cols bleus aussi ont dénoncé l'attribution du déneigement au secteur privé, au mois de juin, et ont qualifié l'attribution du contrat de cinq ans de « coup de force », rapporte un hebdomadaire local.

Pour sa part, M. Girard soutient que le déneigement fait par des entrepreneurs privés doit faire épargner 2,5 millions à la population, à raison de 500 000 $ au moins par année.

Saint-Hubert pourrait aussi se départir de son équipement de déneigement. « Et les cols bleus ne seront pas payés à ne rien faire: il y aura du travail pour eux, notamment à l'entretien des patinoires », a noté M. Girard.

Est-il nécessaire de rappeler qu'il doit y avoir des élections cet automne, à Saint-Hubert?

Apple.MD La Surpuissance Apple.

Si vous êtes comme la plupart des utilisateurs de Apple Macintosh^MC, votre ordinateur vous procure entière satisfaction. Vous avez aussi probablement entendu des expressions telles que «intuition naturelle», «facilité d'utilisation» et «mise en fonction instantanée», utilisées pour décrire le plaisir que l'on ressent à travailler sur un Mac.^MC

Un surplus de puissance pour votre Mac!

Chez Hewlett-Packard, nous aimerions vous faire connaître d'autres expressions qui ne vous sont peut-être pas aussi familières. «Qualité d'impression rehaussée», «la couleur à prix abordable» et «une multitude d'options».

En réalité, Hewlett-Packard dispose du plus vaste choix de traceurs couleur, d'imprimantes et d'analyseurs entièrement compatibles pour les ordinateurs Macintosh. Cela veut dire que vous pouvez avoir accès à des normes de qualité et des niveaux de rendement supérieurs qui vous feront apprécier encore davantage votre Mac.

Et lorsque vous serez prêt pour une démonstration, ne soyez pas surpris de constater que votre concessionnaire HP autorisé est aussi votre concessionnaire Macintosh préféré!

HEWLETT PACKARD

Apple et le logo en forme de pomme sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

Compucentre
Pour connaître le concessionnaire Compucentre de votre région, composez le 1-800-387-3867 Poste 155

Computerland Direct
1-800-387-2477

Hamilton vente et location d'ordinateurs
4960, rue Lévy
St-Laurent
332-4755

MicroAge
1336, des Cascades ouest
St-Hyacinthe
778-1122

488, rue Beaudry nord
Joliette
755-2918

Micro-Boutique Inc.
6615, ave. du Parc
Montréal
270-4477

93, St-Charles ouest
Longueuil
674-6253

Microserv
3240, boul. St-Martin ouest
Chomedey/Laval
681-2030

950, chemin Herron
Dorval
636-5127

MicroSystèmes Centrale
1480, rue City Councillors
Montréal
849-7533

Omer DeSerres
254, rue Ste-Catherine est
Montréal
843-3082

LA FOIRE-TROTTOIR

BEAUCOUP À EMPOCHER!

JUSQU'À 70% DE RABAIS

LA FOIRE SE TERMINE SAMEDI
JEUX, ACTIVITÉS ET PLAISIR 100% GARANTIS

AUX CENTRES À LA MODE
VOUS ALLEZ TROUVER!

LA FOIRE-TROTTOIR

DES ALLÉES PLEINES D'AUBAINES!

JUSQU'À 70% DE RABAIS

LA FOIRE SE TERMINE SAMEDI
JEUX, ACTIVITÉS ET PLAISIR 100% GARANTIS

AUX CENTRES À LA MODE
VOUS ALLEZ TROUVER!

LA FOIRE-TROTTOIR

RUEZ-VOUS SUR NOS AUBAINES!

JUSQU'À 70% DE RABAIS

LA FOIRE SE TERMINE SAMEDI
JEUX, ACTIVITÉS ET PLAISIR 100% GARANTIS

AUX CENTRES À LA MODE
VOUS ALLEZ TROUVER!

Les syndiqués de *The Gazette* optent pour sauver 59 emplois

Une entente de principe met fin à un mois de grève au Toronto Star

La Presse et la Presse Canadienne

■ En acceptant les dernières offres patronales, les employés du quotidien *The Gazette* ont sauvé les 59 emplois qui devaient être abolis le mois prochain.

Réunis en assemblée générale, plus de 300 employés du journal anglophone montréalais ont finalement opté pour un gel de salaire, hier, dans une proportion de 80 p. cent.

Rappelons que The Gazette avait demandé à ses employés de faire des sacrifices de l'ordre de 1,5 million, le mois dernier, en raison des faibles revenus publicitaires. L'employeur exigeait notamment l'abandon de l'augmentation de 5 p. cent prévue pour le 1er juillet et d'une des quatre semaines de vacances payées.

Les salariés de l'entreprise avaient rejeté cette proposition et The Gazette avait répliqué en annonçant la mise à pied de 59 employés, dont la moitié travaille dans la salle de rédaction.

Après plusieurs semaines de négociations avec l'éditeur David Perks, les syndiqués ont finalement accepté de revenir sur leur décision, en acceptant hier la «proposition» initiale de la direction.

En contrepartie, M. Perks s'engage à ne pas faire de licenciements avant le 30 juin 1993, à moins que les revenus publicitaires ne chutent de façon dramatique. De même, si jamais les revenus de publicité faisaient un bond de géant, les employés retrouveraient l'augmentation prévue et leur semaine de vacances perdue.

Entente de principe au Star

Le *Toronto Star* et le syndicat représentant ses 1500 employés en sont venus à une entente de principe, tard hier soir, qui met fin à une grève ayant duré un mois.

Les négociations tenues toute la journée durant, mardi, ont été «très difficiles et intenses», a déclaré M. Vic Pathe, le médiateur nommé par le gouvernement ontarien pour assister les deux parties.

«Nous n'aurions pu en venir à une entente sans des concessions des deux parties», a ajouté M. Pathe.

Le porte-parole du quotidien canadien au plus important tirage a déclaré que l'employeur était «tout à fait heureux» qu'une entente soit intervenue et qu'elle ferait en sorte que les employés retournent au travail le plus rapidement possible.

Aucun détail de l'entente n'a été rendu public, les deux parties désirant attendre le vote de ratification qui sera mené jeudi auprès des membres du Southern Ontario Newspaper Guild avant de se prononcer.

Planifiez vos projets de rénovation avec Brico.

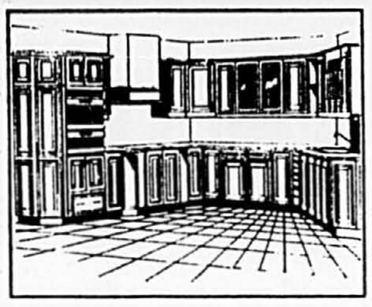
• Cuisine

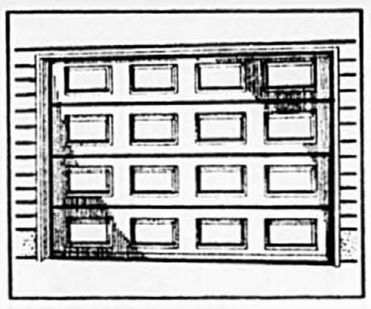
• Porte de garage

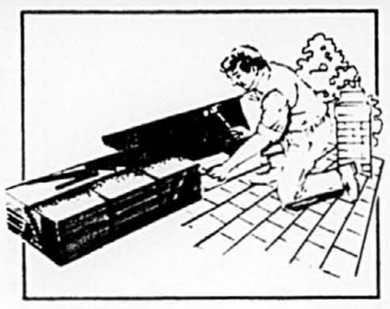
• Toiture

• Portes • Fenêtres • Clôture

Des matériaux de qualité, installés par des professionnels, selon vos spécifications et à votre satisfaction.

• Planification et estimation gratuites
• Travaux effectués par des installateurs autorisés par Brico
• Service d'installation garanti par Brico
• Financement offert

"Si c'est installé par Brico, c'est installé par des pros."

SERVICE D'INSTALLATION GARANTI BRICO CENTRE

À l'achat de $2 500* du Service d'installation Brico Centre, obtenez $100 de certificats-cadeaux échangeables chez Brico
(*avant taxes)
(Offre valide jusqu'au 25 juillet 1992.)

BRICO CENTRE
LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION®

Informez-vous auprès de notre Service d'installation
Appelez maintenant (de 8 h30 à 17 h) 595-5480

La saison des aubaines COMMENCE
FABRICVILLE
Collection complète de TISSUS MODE RÉDUIT jusqu'à 78% *sauf tissus sélectionnés
PATRONS McCALL VOGUE BUTTERICK 50% DE RABAIS sur présentation ou demande de la carte d'or et avec tout achat de tissu
BAS PRIX IMBATTABLES
Pour cause de fin de bail, nous FERMONS le magasin du 605, boul. Taschereau TOUT DOIT Y ÊTRE VENDU
6,49$ le m
• TISSUS CHALLIS À RELIEF UNIS ET IMPRIMÉS
• JACQUARD SATINÉ RÉGAL
• JACQUARD REMBRANDT
• ET BIEN D'AUTRES!
PRIX COUR. 9,98$ -12,98$ le m
3,49$ le m
IMPRIMÉS D'ÉTÉ
• CALYPSO • TROPICANA
• MOPPET • FLEURETTE
• BABETTE • PRIMROSE
• ROBINETTE • CRISPIN
• BLUETTE • NAUTIQUE
• POIS ET RAYURES
• GAZE FROISSÉE ET DOUBLE
PRIX COUR. 5,98$ - 7,98$ le m
• IMPRIMÉ JOANNA
• CHALLIS UNI DE RAYONNE
• CHALLIS NEW YORK
PRIX COUR. 6,98$ - 8,98$ le m
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 56% 3,99$ le m
COLLECTION BLANCHE
150 cm
• 100 % coton
PRIX COUR. 9,98$ le m
ÉCONOMISEZ 55 % 4,49$ le m
2,99$ le m
• TISSUS À CHEMISE SERGÉ
• TISSUS À CHEMISE RATTAN
• SERGÉ MIAMI
• TISSUS À CHEMISE À FIL TEINT
• VELOURS CÔTELÉ (90 CM)
• CRÊPE DE CHINE D'ÉTÉ
PRIX COUR. 4,98$ - 7,98$ le m
5,49$ le m
CHALLIS DE RAYONNE IMPRIMÉ
• IMPRIMÉ SANTA FE
• IMPRIMÉ COW BOY
• IMPRIMÉ PORCELAINE
• IMPRIMÉ ROSES ROSE
• FLEURS D'ÉTÉ
• CHINTZ IMPRIMÉ JACDIN
• TEEMA YURYU UNI
ET LA LISTE N'EN FINIT PAS!
PRIX COUR. 9,98$ - 10,98$ le m
• IMPRIMÉ POLYESTER PIAGET
• CRÊPE DE CHINE ROXANNE
PRIX COUR. 14,98$ le m
ÉCONOMISEZ 60 % 5,99$ le m
1/3 DE RABAIS
ARTICLES DE COUTURE
GRANDE SÉLECTION DE:
• BOUTONS
• FILS
• FERMETURES À GLISSIÈRE
• ÉLASTIQUES
• BOUCLES
... ETC.!
FABRICVILLE
185 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA
MEILLEURE QUALITÉ — MEILLEURS PRIX
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
• RUE SHERBROOKE: 7275, rue Sherbrooke Est 493-6666
• STE-CATHERINE: 354, Ste-Catherine Ouest, Montreal (Quebec) H3B 1A1 866-1821
• LAURENTIEN: 1240, boul. Laurentien, St-Laurent (Quebec) H4R 1J8 334-0910
• SOMERLED: 6444, avenue Somerled, N.D.G. (Quebec) H4V 1S4 483-2685
• DOLLARD-DES-ORMEAUX: 2050, St-Regis, Dollard-des-Ormeaux (Quebec) H9P 1H6 683-4550
• RUE BEAUMONT: 1178, rue Beaumont, Montreal (Quebec) H3P 3E0 737-4755
• LASALLE: 7803, boul. Newman, LaSalle (Quebec) H8N 1X7 365-8045
• TASCHEREAU: 605, boul. Taschereau, Greenfield Park (Quebec) J4V 2H8 672-6884
• CHOMEDEY: 1205, boul. Labelle, Chomedey, Laval H7Y 2Y5 688-1039
• DE LA CONCORDE: 1950, boul. de la Concorde, Duvernay (Quebec) H7G 4P5 662-1880
• ST-LÉONARD: 6854, Jean-Talon Est, St-Léonard 899-0060

LA FOIRE-TROTTOIR

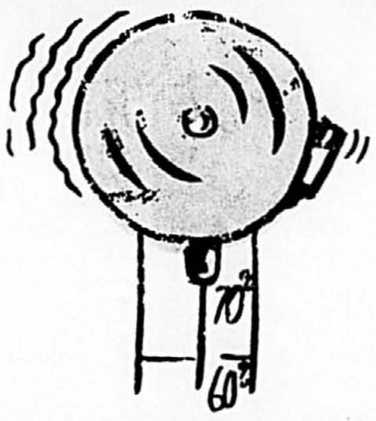

DES AUBAINES COMPLÈTEMENT SONNÉES!

JUSQU'À 70% DE RABAIS

LA FOIRE SE TERMINE SAMEDI
JEUX, ACTIVITÉS ET PLAISIR 100% GARANTIS

AUX CENTRES À LA MODE VOUS ALLEZ TROUVER!

LA FOIRE-TROTTOIR

POUR TIRER LE MAXIMUM!

JUSQU'À 70% DE RABAIS

LA FOIRE SE TERMINE SAMEDI
JEUX, ACTIVITÉS ET PLAISIR 100% GARANTIS

AUX CENTRES À LA MODE VOUS ALLEZ TROUVER!

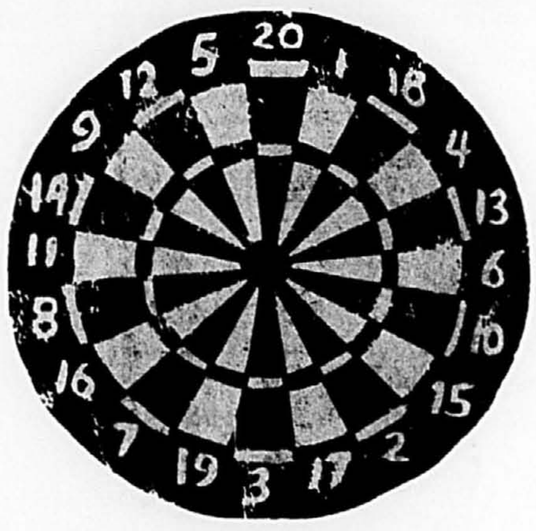

NE MANQUEZ PAS LA FOIRE-TROTTOIR!

AUX CENTRES À LA MODE VOUS ALLEZ TROUVER!

PLACE MONTRÉAL TRUST
PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE CLAIRE
CARREFOUR LAVAL
GALERIES D'ANJOU

GAGNEZ DES VACANCES EN ESTRIE

en collaboration avec La Presse

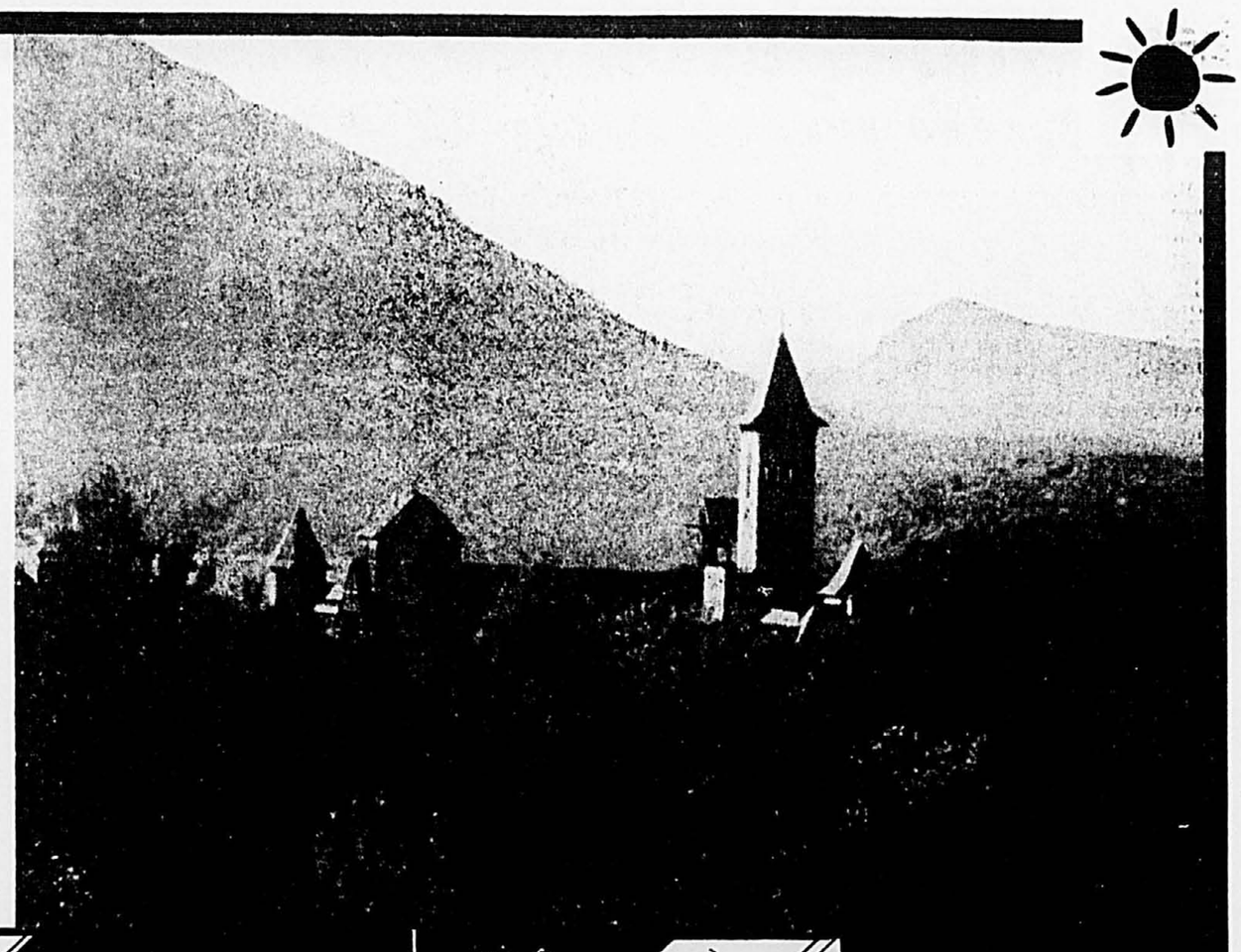

HOU! FORFAIT GOLF À PRIX TRÈS CHOUETTES!

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

Gratuit! Voiturette électrique pour quatre lors du premier circuit de golf. valeur de 50 $*

2 JOURS, 2 NUITS

Appartement 2 chambres, 1 circuit de golf par jour.

55,00 $ par personne par jour TPS incluse ! sur une base d'occupation quadruple.

Tous nos hôtes ont accès à la plage, aux sentiers de randonnée et à une heure de tennis par jour et par appartement.

* Coupon valable avec le forfait du 15 juin au 7 septembre 1992

OWL'S HEAD CENTRE DE GOLF

Rés.: (514) 292-3342 Golf: (514) 292-3666 Mtl: 878-1453

Mont ORFORD STATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

Sur présentation de cette annonce, obtenez un billet gratuit de télésiège panoramique au Mont Orford, lors de votre séjour. VALEUR DE 7 $

valide pour l'été automne 1992 selon l'horaire d'ouverture.

...et son Club Vacances ORFORD MEMPHRÉMAGOG DE LA TÊTE DU LAC...

AUBERGE L'ÉTOILE DU LAC

819-843-6521
1-800-567-2727
Fax: 819-843-5007

L'Auberge l'Étoile sur-le-Lac, face au Memphrémagog, avec café-terrasse, plage, piscine et mini-spa.

FORFAIT GOLF	FORFAIT THÉÂTRE	FORFAIT CROISIÈRE
* À partir de 110$	* À partir de 100$	* À partir de 91$

* Par personne, occ. dbl. comprend: une nuit, 2 repas, golf ou théâtre ou croisière. Taxes en sus.

1150, rue Principale Ouest, Magog-Orford J1X 2B8

...AU PIED DE LA MONTAGNE le village MONT ORFORD

Centre de villégiature 4 saisons situé au pied de la montagne. Luxueux condos de 1 à 4 chambres à coucher. Piscine chauffée, tennis éclairés, sentiers de randonnée pédestre, pistes cyclables, télésiège panoramique. À 5 minutes du golf Mont Orford.

Forfait golf à compter de 53$/pers. (occ. quad.)
Forfait théâtre à compter de 43$/pers. (occ. quad.)
Forfait croisière à compter de 34$/pers. (occ. quad.)

Rés.: 819-847-2662 1-800-567-7315 Fax: 819-847-2487

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

2 $ Sur présentation de cette annonce, obtenez l'admission d'un enfant (1 à 13 ans) à 2 $ lors de l'achat d'une admission pour adulte au prix régulier. Taxes en sus. valide du 30 mai au 7 septembre 1992

DESTINATION AUSTRALIE!

DU 30 MAI AU 7 SEPTEMBRE 1992
CET ÉTÉ SEULEMENT!
UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC :
DES KOALAS!

Zoo de Granby

Pour une visite ou un séjour à Granby :
Réservation : 514 372-7273

Autoroute 10, sortie 68, suivre les indications
Pour information : 514 372-9113

5 + Hôtel Le Castel
4 + Hôtel Le Roussillon

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

Jusqu'à 50 $ de rabais sur présentation de cette annonce.

Le Château Bromont HÔTEL · SPA Les Hôtels Senneville

PROFITEZ DE NOTRE FORFAIT AVENTURE

2 nuits / 3 jours, 2 petits déjeuners, 1 dîner, Parc Aquatique, activités de 1/2 journée au choix: vélo, safari, Jardin Zoologique de Granby ou tennis. Occupation double.

45 minutes de Montréal

Venez découvrir ce jeune complexe hôtelier quatre saisons, il vous enchantera par son éventail de services et d'activités récréatives.

90, rue Stanstead, Bromont, (Québec) J0E 1L0
Fax.: (514)534-0514 • Tel.: (514)534-3433 • (514)866-6640
Res. 1-800-363-0363 (Canada, Nord-Est des É.-U.)

L'ESTRIE À DÉCOUVRIR

- La route des vins en vélo ou en auto
- Le circuit des antiquaires
- Les croisières sur les lacs Memphrémagog, Massawippi, Mégantic et Lyster
- L'histoire au musée J. A. Bombardier
- Les étoiles de l'observatoire du mont Mégantic
- La musique au Centre d'Art Orford ou par l'Orchestre mondial des jeunesses musicales à Sherbrooke
- Les Gorges de Coaticook
- Les plaisirs du palais au Festival de la gastronomie de Granby
- Le cyclotourisme Granby, Waterloo, Magog-Orford, Massawippi
- L'art aux galeries d'art de North Hatley, Sutton, Lac-Brome, Magog-Orford
- L'ambiance des théâtres d'été, boîtes à chansons, terrasses
- Les événements : Rallye Camping Caravaning (Bromont), courses cyclistes (Sutton), traversée internationale du lac Memphrémagog, fêtes des environs (Sherbrooke)
- Et les plages... sans moustiques !
- Et encore et encore et encore !

BIENVENUE CHEZ NOUS !

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

Sur présentation de cette annonce, lors de votre réservation de forfait, un lunch du golfeur pour deux personnes, offert gratuitement. VALIDE ÉTÉ-AUTOMNE 1992

GOLFEZ L'AUBERGE BROMONT

À 3 mètres, vous y trouverez un magnifique golf de 18 trous normale 72 étendue sur 6162 verges à flanc de montagnes dans un décor pittoresque. Une cuisine renommée "4 fourchettes" accréditée "La cuisine Régionale au Québec". 50 chambres, beaucoup d'air pur, accueil chaleureux, ambiance d'auberge de campagne.

L'AUBERGE BROMONT, UNE FAÇON NOUVELLE DE GOÛTER LE GOLF!

Forfait NOTRE MEILLEUR PRIX, NOTRE MEILLEUR GOLF

- 54 trous
- 3 soupers table d'hôte "4 fourchettes"
- 3 petits déjeuners complets
- 2 nuits d'hébergement (3e nuitée gratuite)
- Frais de service inclus (taxes en sus si applicables)

à partir de $275/personne occupation double
arrivée: dimanche, lundi ou mardi

Auberge Bromont

95 Montmorency, C.P. 510
Bromont (Québec) J0E 1L0
(514) 534-2200
Ligne Montréal 866-0244
Autoroute 10, sortie 78

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

Sur présentation de cette annonce, obtenez un rabais de 100 $ sur un FORFAIT PLEIN AIR ET DÉCOUVERTES valide

AUBERGE HATLEY

Vacances-soleil

- Piscine chauffée
- Accès au lac
- Canot, pédalo et chaloupe
- À proximité : -golf, tennis, équitation et théâtre

à partir de 90 $ par personne, occupation double. P.A.M. en semaine.
FORFAIT WEEKEND / 2 NUITS
à partir de 200 $ p.p. occ. dble. P.A.M.

Forfait Plein air et découvertes

- 5 nuits/5 petits-déjeuners/ 5 soupers
- Excursion canot ou kayak sur le lac Massawippi
- Excursion bicyclette sur route et montagne avec lunch à la base de plein air "Les Sommets"
- Randonnée pédestre à notre ferme de 600 acres avec pique-nique sous les pommiers
- Baignade : lac ou piscine chauffée, etc.

Le tout à partir de 625$ 525 $/pers./ occ. double
Valide dim. au vend.

RELAIS & CHATEAUX
C.P. 330, North Hatley, Qué. J0B 2C0
Tél.: (819) 842-2451

À gagner : Forfait-vacances d'une valeur approx. de 500 $.

Séjour de trois nuitées ou plus ; bouteille de vin sur présentation de cette annonce. valide pour l'année 1992-93

Forfaits-vacances 5 nuits à partir de 480 $/personne
incluant soupers, petits-déjeuners, service et équipements récréatifs.

Havre romanesque sur les rives d'un lac cristallin

- Plusieurs chambres avec balcon/foyer/ lit baldaquin/bain tourbillon
- Cuisine fine et créative/ service personnalisé
- 2 plages, tous les sports nautiques, piscine chauffée et tennis sur les lieux (tout compris)
- Équitation et golf à proximité *(Rabais offerts aux golfeurs)*

MANOIR HOVEY

Lac Massawippi
North Hatley, Québec
J0B 2C0
Tél.: (819) 842-2421

Le Québec, c'est les vacances.

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DE CES MAGNIFIQUES FORFAITS-VACANCES !
Valeur approximative de 500 $ chacun.

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél. _____ (résidence) _____ (travail)

Pour tous les détails concernant les forfaits à gagner, consultez le règlement de participation disponible au journal LA PRESSE. Aucun achat n'est requis. Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Remplissez votre bulletin de participation et faites-le parvenir avant le 15 juillet 1992, à : Concours
GAGNEZ DES VACANCES EN ESTRIE
C.P. 5040, succ. Place-d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3M1

La Presse

POUR OBTENIR LE GUIDE TOURISTIQUE DE L'ESTRIE, COMPOSEZ LE

(819) 820-2020

Les États-Unis invitent 36 pays à leur loterie de 40000 visas d'immigrants

SUZANNE COLPRON

■ Pour la première année depuis 1990, les Canadiens peuvent tenter leur chance cet été à la loterie de 40000 visas américains...

Le concours aura lieu du 29 juillet au 28 août.

«On va piger 50000 lettres parmi celles qui nous aurons été envoyées», a expliqué hier Robert Davidson, adjoint aux affaires publiques au Consulat général des États-Unis, à Montréal. «Et de ce nombre, on choisira 40000 candidats dans les pays admissibles.»

Ces pays, ce sont l'Albanie, l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Tchécoslovaquie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, la Guadeloupe, la Nouvelle-Calédonie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord, les Bermudes, Gibraltar, la Hongrie, l'Islande, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Monaco, la Hollande, la Novège, la Pologne, San Marino, la Suède, la Suisse et la Tunisie.

Les ressortissants choisis au hasard devront, toutefois, remplir certaines conditions pour obtenir un visa d'immigrant. Ils pourront ensuite travailler et vivre aux États-Unis pour le reste de leurs jours.

Quelles sont ces conditions? «Ne pas posséder d'antécédents juridicaires et détenir une promesse d'emploi», a résumé M. Davidson.

60000 prix en cinq ans

Mieux connu sous le nom de «*visa lottery*», ce concours existe aux États-Unis depuis cinq ans. En 1987 et en 1988, le gouvernement américain a émis 5000 visas d'immigrants à des citoyens qui avaient envoyé une ou plusieurs lettres pour participer au concours. La loterie s'est poursuivie en 1989 et en 1990 avec l'émission de 15000 visas par année.

Le Canada pouvait alors tenter sa chance. De tous les pays admissibles, il a terminé parmi les premiers en décrochant 15000 des 40000 visas émis en quatre ans. L'Irlande et la Grande-Bretagne, les deux Allemagnes et l'Italie ont suivi de près avec près de 10000 visas.

Une deuxième loterie a eu lieu en 1990 et en 1991, mais le Canada en était exclu. Les États-Unis ont fait tirer 10000 visas pour chacune de ces deux années.

«La loterie a été créée pour corriger une pratique d'immigration qui avait désavantagé certains pays par le passé», a souligné Robert Davidson. «Elle existe en marge des autres volets du programme d'immigration. En 1990, par exemple, les États-Unis ont émis un total de 600000 visas.»

Pour 1992, 1993 et 1994, on a décidé de favoriser les ressortissants de l'Irlande et de l'Irlande du Nord. Ainsi, 16000 des 40000 visas leur seront accordés chaque année. Quelle sera la part du Canada? Mystère.

«Pour le moment, ces informations ne sont pas disponibles», a dit M. Davidson.

Mais contrairement aux années passées, les gens désireux de participer au concours n'auront pas le droit d'adresser plus d'une demande écrite. Les fraudeurs seront détectés par ordinateur et aussitôt éliminés.

L'adresse à connaître est la suivante: AA-1 Program, P.O. Box 1993, Dulles, Va 21301-1993, U.S.A.

Fait à noter, les enveloppes ne doivent pas dépasser de six à neuf pouces de longueur (15 à 24 cm) par de trois à quatre pouces (9 à 11 cm) de largeur. On demande aux candidats d'écrire leur nom, leur date et leur lieu de naissance ainsi que leur adresse, et d'inclure tous ces renseignements pour les autres membres de leur famille.

Toronto n'a plus un sou

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les finances de la métropole du Canada sont dans le rouge.

Pour la première fois depuis la grande dépression de 1929, Toronto pourrait être contrainte d'emprunter d'ici la fin de l'année afin de boucler son budget de fonctionnement, a indiqué la mairesse, June Rowland.

«Croyez moi, c'est sans précédent», a-t-elle dit. «Les revenus n'entrent pas dans la caisse.»

La Ville-Reine souffre d'un manque à gagner d'environ 60 millions en taxes non-payées, indiquent des fonctionnaires municipaux.

LES COUETTES EN DUVET D'OIE

Chaleur pour l'hiver, fraîcheur pour l'été

Simple	(20 oz)	105 $
Double	(26 oz)	125 $
"Queen"	(30 oz)	140$
"King"	(36 oz)	175 $

OREILLERS EN DUVET 35 $

LE FUTON SOFA ET LIT

Style causeuse	149 $
style sofa	230 $
Matelas futon super luxe	160 $
Base de lit	80 $

Nous rembourrons les vieux édredons et oreillers

10 av. des Pins Ouest Montréal (coin bd St-Laurent) Tél 287 9276

Les Duvets Ungava

793 av. Avoca Dorval 636-5011 (Côte nord du Ch. Côte-de-Liesse)

PRIX D'ESCOMPTE SUR THERMOPOMPES

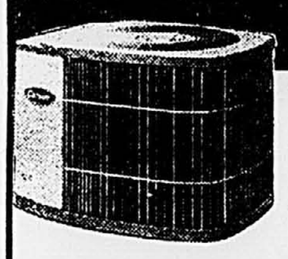

1 OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTE ENSEMBLE CARRIER comprenant fournaise au mazout ou au gaz • installation complète • toutes taxes comprises • basé sur 120 mois après rabais si admissible

seulement 14 88$ PAR SEMAINE

ECONO TECH 733-1414

2 RHEEM 2 tonnes Prix spécial 3895$

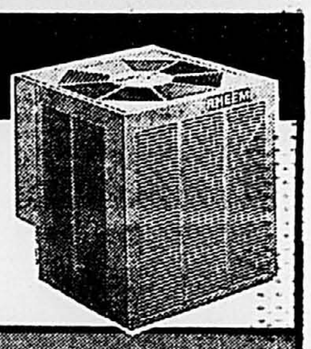

YORK — MITSUBISHI — CARRIER — LENNOX — RHEEM — SANYO

RÉSULTATS loto-québec

LotoQuiz Tirage du 92-07-07

JEU DES CARTES

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 1	D	R	2	4	4

ROULETTE

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 2	7	5	8	14	14

GRANDE ROUE

POSITIONS	1	2	3
JEU 3	83	25	24

Banco Tirage du 92-07-07

5	9	14	19	20
21	22	24	27	30
33	37	43	45	48
52	54	58	59	68

Prochain tirage 92-07-08

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE MEXIQUE

Le Rêve

Cette année venez vivre l'esprit du Club Med au Mexique. Vous avez le choix entre 5 villages construits parmi les plus belles plages du monde. Cancun, Playa Blanca, Huatulco, Sonora Bay. C'est l'idéal pour les célibataires, les couples et les aventuriers. Ixtapa est pour la famille avec mini-club (12 mois à 11 ans).

La Nourriture

Nos chefs internationaux vous offrent le choix entre les cuisines du monde entier: Mexicaine, Marocaine, Européenne y compris pour le déjeuner et dîner le vin et la bière qui alimentent la conversation.

Les Activités

Nos équipes G.O. sont là pour vous initier à la voile, le tennis, la plongée bouteille, le cirque et même l'escalade et bien plus.

l'Animation

Chaque jour et soir sont remplis d'activités allant du cirque, des spectacles à la discothèque et encore.

Le Prix

A partir de 1299,00 $ tout compris!

Pour plus de renseignements appelez votre Club Med Expert ou le (514) 935-2582 ou le 1-800-363-6033 sans frais.

Club Med

CHEVROLET CAVALIER

LA PLUS POPULAIRE AU PAYS DEPUIS DEUX ANS!

LA MOINS CHÈRE AVEC FREINS ANTIBLOCAGE!

Coupé Cavalier RS

Berline Chevrolet Cavalier VL

Facile de comprendre pourquoi: la Cavalier 1992 affiche un rapport qualité/prix tout simplement incroyable! Moteur 2,2 L à injection multipoint, verrouillage automatique des portes, système d'échappement en acier inoxydable, GARANTIE GM TOTALE^mc de 3 ans/60 000 km sans franchise***. Et ce n'est pas tout: voici une offre qu'il vous sera bien difficile de refuser...

POUR UN TEMPS LIMITÉ 1250$ DE REMISE*

SUR LES CAVALIER VL ou RS

PLUS

CLIMATISEUR GRATUIT OU BOÎTE AUTOMATIQUE GRATUITE

Félicitations aux étudiants!

REMISE ADDITIONNELLE DE 750$** POUR LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS ADMISSIBLES. RENSEIGNEZ-VOUS!

Chez Chevrolet, on croit fermement que la sécurité ne doit pas être un privilège. C'est pourquoi toutes les Cavalier possèdent des freins antiblocage en équipement standard. Vous conservez la parfaite maîtrise du véhicule en cas de freinage brusque, même sur revêtement glissant. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur les offres spécifiques à la Cavalier Z24.

FAITES L'ESSAI D'UNE CAVALIER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET • Geo • Oldsmobile

La TPS est incluse dans les remises. Crédit offert par GMAC. Offre valable pour un temps limité commençant le 19 juin 1992 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. * Cette offre ne s'applique qu'à la livraison à l'usager de voitures neuves ou de démonstration. ** Accessible à quiconque peut prouver qu'il ou elle a reçu ou recevra un diplôme d'un établissement reconnu pendant la période du 1er septembre 1989 au 31 août 1992, ou qu'il ou elle est actuellement étudiant(e) du dernier cycle à plein temps dans un établissement reconnu. Consultez le concessionnaire pour tous les détails. *** Garantie limitée de 3 ans ou 60 000 km selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails à votre concessionnaire.

GAGNEZ DE VRAIES VACANCES DANS CHARLEVOIX

Photo: François Rivard

en collaboration avec La Presse

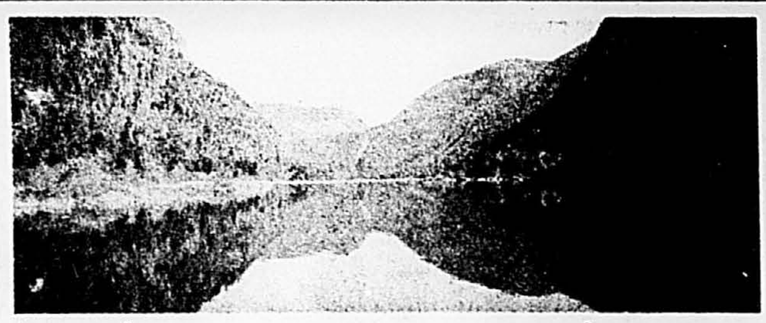

ACTIVITÉS
- -Location de canots et de vélos
- -Camping
- -Randonnées pédestres 10 km de sentiers
- -Pique-nique et pêche

Du début juin à la mi-octobre
TARIFS DE LOCATION '92
Canots
1 heure 8.00$
1/2 journée 12.00$
1 journée 18.00$
Vestes de sauvetage et avirons inclus.
Vélos de montagne
1 heure 5.00$
1/2 journée 10.00$
1 journée 15.00$
Taxes non comprises

123 B, rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs
G0T 1S0
(418) 439-4402/665-4454

CROISIÈRES Hautes Gorges DE LA RIVIÈRE MALBAIE EN BATEAU-MOUCHE

PARC RÉGIONAL DES HAUTES-GORGES DE LA RIVIÈRE MALBAIE

CROISIÈRES 1992
du 13 juin au 12 octobre
du 13 juin au 19 juin
2 départs par jour:
13 hr-15 hr
3 départs par jour en fin de semaine: 11 hr- 13 hr- 15 hr

du 20 juin au 7 septembre
6 départs par jour: 11 hr- 12 hr- 13 hr- 14 hr- 15 hr-16 hr.

du 8 sept. au 12 octobre
1 départ par jour: 13hr.
3 départs par jour en fin de semaine: 11hr- 13 hr- 15 hr.

Durée:1h30
Tarifs: 18$ adulte
10$ enfant 6-14 ans
gratuit 0-5 ans
groupes(35 et +): tarifs spéciaux
Taxes en sus
Possibilité de croisières additionnelles
Service en français,anglais, espagnol.

c.p.581,Pointe-au-Pic G0T 1M0
(418) 665-7527

AUBERGE DES 3 CANARDS

Surplombant le fleuve , l'auberge vous offre 45 chambres dont certaines avec balcon, bain tourbillon et foyer ainsi que deux salles de réunion. Sur place: tennis, piscine, vert de pratique, croquet et galet.

Forfait de 82.50$ à 147.50$
par jour, par pers.,occ. double
incluant souper, déjeuner et coucher
Aussi disponibles: Excursions aux baleines ou dans les Hautes-Gorges. Forfaits golf, ski ou motoneige...

49, Côte Bellevue, Pointe-au-Pic, Qc G0T 1M0
(418) 665-3761 fax (418) 665-4727

Auberges Romantik

l'auberge des falaises

Une auberge prestigieuse à l'enseigne du romantisme et de la détente. Une des plus belles vues sur le fleuve dans Charlevoix. La chaleur de l'accueil, le calme et la beauté du site, alliés à l'excellence de notre cuisine vous procurerons des souvenirs de vacances impérissables.

FORFAIT P.A.M.: Chambre,souper, déjeuner
de 93 $ à 125 $ (taxe et service en sus)

FORFAIT EXCURSION AUX BALEINES
2 nuits, 2 jours incluant une excursion de 3 heures sur le Cavalier des Mers.
de 234 $ à 305 $

FORFAIT HAUTES-GORGES
de 222 $ à 293 $ (à bord d'un bateau-mouche)

FORFAIT GOLF: 3 nuits, 3 jours ,1 ronde au Manoir Richelieu,voiturette incluse,1 ronde au Murray-Bay.
de 366 $ à 470 $

CROISIÈRE SUR LE SAGUENAY: Croisière de 4 hrs sur le Cavalier Royal,lunch inclus sur le navire.
de 245 $ à 304 $
Prix minimum=chambre régulière. Prix maximum=suite de luxe
Les tarifs sont par pers., occ. double incluant 2 repas par jour , service inclus, T.P.S. en sus.

18, Chemin des Falaises
Pointe-au-Pic G0T 1M0
(418) 665-3731 fax (418) 665-6194

Auberge BEAUSÉJOUR

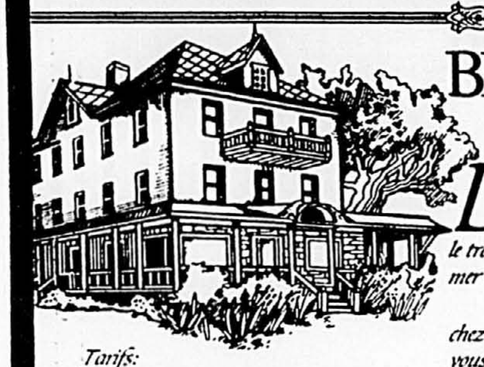

Du nouveau au Beauséjour de Saint-Joseph-de-la-Rive ! Tout y est passé: le revêtement, le troisième étage, la piscine d'eau de mer et le tennis de terre battue !

Venez donc passer les vacances chez-nous, au coeur de Charlevoix; vous allez aimer ça ! Si ce n'est pas cet été, ce sera à l'automne ou durant l'hiver, c'est tellement beau !

Bienvenue chez nous...
Diane et Pierre

Tarifs:
Saison 65.00$ à 75.00$ /pers. occ. double
Hors saison 53.00$ à 57.50$ /pers. occ. double
incluant la chambre, le souper et le petit déjeuner. Taxes et pourboire en sus.

569, chemin du Quai, Saint-Joseph-de-la-Rive G0A 3Y0
Tel: (418) 635-2895 Fax (418) 635-1195

HÔTEL MOTEL
LA ROCHE PLEUREUSE
À L'ÎLE AUX COUDRES

Plus de 60 ans de tradition, une équipe pour vous accueillir, deux grands prix régionaux du tourisme.
"Une garantie pour vos vacances"

Nombreuses activités extérieures et intérieures, piscine à l'eau de mer salée, chauffée (en saison), tennis, marelle, badminton, croquet, pétanque, jeu de fer, promenade au bord de la mer, sentier des amoureux, location de bicyclettes, théâtre d'été, chansonniers, soirées canadiennes et danses folkloriques, danses sociales et danses de lignes,...

NOS FORFAITS 1992

VACANCES +	BAL DE COTON	NOËL D'ANTAN
(de juin à septembre)	(de mai à juin)	(Octobre)
2 jours, 1 nuit, 3 repas	3 jours, 2 nuits, 6 repas	3 jours, 2 nuits, 6 repas, cadeau
à partir $70	(dont 1 repas gastronomique inclus) **à partir de $162**	(dont 1 repas gastronomique inclus) **à partir de $180**

Prix par personne, occupation double. Taxes et services non inclus.
Tarifs de groupe disponible sur demande.

Réservations: (418) 438-2734
ou toute l'année 1-800-463-6855

OBSERVATION DE **Baleines** / **Saguenay** CROISIÈRES SUR LE FJORD
CAVALIER GRAND FLEUVE / CAVALIER ROYAL

Photo: Richard Sears MICS

BALEINE
Départ: Baie Ste-Catherine
Juin à la mi-octobre
10h00, 13h15, 16h30
+ 14h30 du 15 juillet au 3 sept.
Durée: 3 heures
Adultes: 30$ Enfants: 15$
Aussi départs de Tadoussac

SAGUENAY
DÉPART TOUS LES JOURS
Début juillet au début sept.

GRANDE CROISIÈRE
Départ: 10h15 Baie Ste-Catherine-Tadoussac
Retour: 14h30
Adultes: 40$
Enfants: 20$ (Repas inclus)

CROISIÈRE DÉCOUVERTE
Départ: 11h45 Anse-St-Jean
Retour: 13h00
Adulte: 18$ Enfants: 10$

Croisières Navimex inc.
CONTACTEZ-NOUS !
1-800-463-1292
en saison de juin à octobre
hors saison (418) 692-4643

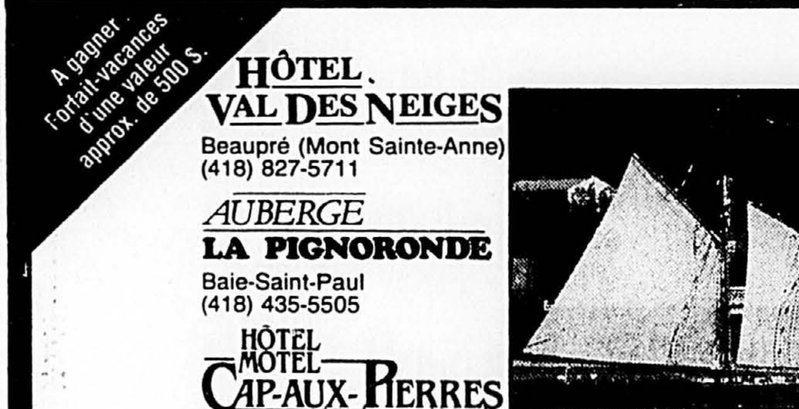

hôte
HÔTEL VAL DES NEIGES
Beaupré (Mont Sainte-Anne)
(418) 827-5711

AUBERGE LA PIGNORONDE
Baie-Saint-Paul
(418) 435-5505

HÔTEL MOTEL CAP-AUX-PIERRES
Isle-aux-Coudres
(418) 438-2711

FAMILLE DUFOUR HOTELS Villégiature et Congrès

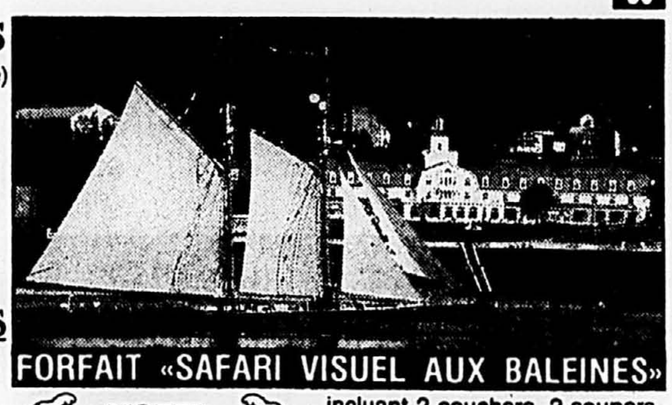

HOTEL TADOUSSAC
Tadoussac (418) 235-4421

incluant 2 couchers, 2 soupers, 2 petits-déjeuners, 3 heures sur le Saint-Laurent.
199.00$ p.pers. occ. double, (jusqu'au 10 juillet 1992)

Réservez tôt: 1-800-463 5250

Auberge des Peupliers

P.A.M.
à partir de 71$
Excursion aux baleines:
à partir de 101$
Haute-Gorges de la rivière Malbaie
à partir de 89$

Tarifs par pers., occ. double
P.A.M.: incluant souper, coucher, petit déjeuner,service.
Taxes en sus

L'Auberge des Peupliers, pour un séjour inoubliable où l'ambiance n'a d'égale que la qualité de l'accueil.

381, Saint-Raphaël, Cap-à-l'Aigle, Qc G0T 1B0
(418) 665-4423 fax (418) 665-3179

auberge des Sablons

Calme, détente, fine cuisine et romance...

"L'une des plus coquettes auberges de Charlevoix."
François Trépanier -Auberges et relais de campagne

Forfait de 62.50$ à 100$
par jour, par pers. incluant chambre, souper, petit déjeuner et le service (taxes en sus)

223, Chemin les Bains, Saint-Irénée, Qc G0T 1V0
(418) 452-3594 fax (418) 452-3240

Le Québec, c'est les vacances.

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DE CES MAGNIFIQUES FORFAITS-VACANCES !
Valeur approximative de 500 $ chacun.

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél. _____ (résidence) _____ (travail)

Pour tous les détails concernant les forfaits à gagner, consultez le règlement de participation disponible au journal LA PRESSE. Aucun achat n'est requis. Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Remplissez votre bulletin de participation et faites-le parvenir avant le 15 juillet 1992, à : **Concours GAGNEZ DE VRAIES VACANCES DANS CHARLEVOIX**
C.P. 5040, succ. Place-d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3M1

La Presse

POUR RECEVOIR GRATUITEMENT NOTRE GUIDE TOURISTIQUE
COMPOSEZ LE
1 800 667-2276

Enquête du ministère de l'Environnement sur les procédés de transformation des déchets de Stablex

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Il n'est pas certain que le «ciment» produit par la compagnie Stablex, à même les rebuts inorganiques industriels, soit aussi stable qu'on l'avait assuré il y a dix ans, lors de l'implantation de l'entreprise, à Blainville, et le ministère de l'Environnement du Québec fait une enquête approfondie à ce sujet.

Un porte-parole du ministère, Mme Cécile Cléroux, sous-ministre aux opérations régionales, a reconnu, hier, que la transformation, par Stablex, en une forme de roc «stabilisé» de quelque 100 000 tonnes de déchets «inorganiques», annuellement, pourrait produire des liquides organiques polluants au delà des 5 p. cent permis par les règlements.

Mme Cléroux a reconnu que des indications, à cet égard, ont été données dans un rapport rédigé par la Direction des enquêtes du ministère (la police de l'environnement) et déposé au bureau du ministre en juin 1990. Des exemplaires de ce rapport ont été rendus publics cette semaine.

Le sous-ministre a expliqué que le ministère s'est justement appuyé sur ce rapport pour engager des procédures judiciaires contre Stablex, actions qui se sont soldées par trois condamnations (17 000 $ d'amende). Stablex admettait ainsi, entre autres délits, avoir modifié ses procédés sans autorisation du ministère.

D'autre part, a-t-elle dit, il n'est pas encore certain, comme le rapport le souligne, que la stabilité du procédé Stablex soit bonne. On a trouvé, dans les terrains d'enfouissement de la compagnie, à Blainville — ceux-ci contiennent 500 000 tonnes de «ciment» de rejet dans des alvéoles étanches — «une certaine quantité de liquides organiques contaminés». Le ciment Stablex ne devrait normalement pas produire de rejets de cette sorte.

Par ailleurs Mme Cléroux a dit hier que les alvéoles, les compartiments étanches, dans lesquels reposent les ciments rejetés, ne fuient pas et que les nappes d'eau souterraines sont ainsi protégées. Les appareils de contrôle de la qualité de l'eau l'établissent.

Pour se rassurer, a encore expliqué le sous-ministre, le ministère a créé deux comités d'enquête. Le premier dit «du suivi», a pour but d'informer tous les intervenants, dont la Ville de Blainville, de l'évolution du dossier. Le second a lancé trois études scientifiques «exhaustives». Ces enquêtes visent à déterminer «en se fondant sur les opérations de la compagnie», donc, hors des considérations théoriques, si le réseau hydrographique est protégé; si les eaux elles-mêmes sont protégées et si le procédé lui-même est stable à long terme. Ces études pourraient être prêtes à l'automne.

Selon le rapport du ministère, «la compagnie n'a pas démontré d'une façon convaincante que son choix de traitement et de formulation garantisse un produit Stablex environnementalement sécuritaire».

Depuis plus d'un an, a souligné Mme Cléroux, Stablex appartient à la compagnie américaine Concord Resources de Lawrenceville au New Jersey.

Stablex, selon le ministère, est la seule compagnie qui reste dans le monde à stabiliser les produits inorganiques par ce procédé de transformation en «ciment». Les installations de ce type en Angleterre, aux États-Unis et au Japon ont été fermées.

Deux évadés repris par la SQ

Presse Canadienne

■ Les policiers de la Sûreté du Québec ont procédé, lundi vers midi, à l'arrestation de deux dangereux évadés: Michel Telmosse, 48 ans, et Jules Gingras, 53 ans.

Les deux individus, qui s'étaient évadés le 1er mai du Centre fédéral de formation de Laval, purgeaient respectivement une sentence à vie pour deux meurtres et 29 ans de détention pour un vol d'or.

Ils ont été arrêtés à l'intérieur d'un véhicule Oldsmobile 1988, volé à Montréal, alors qu'ils étaient stationnés à la gare Via Rail, à Dorval. Ils avaient en leur possession deux pistolets 9 mm chargés à bloc.

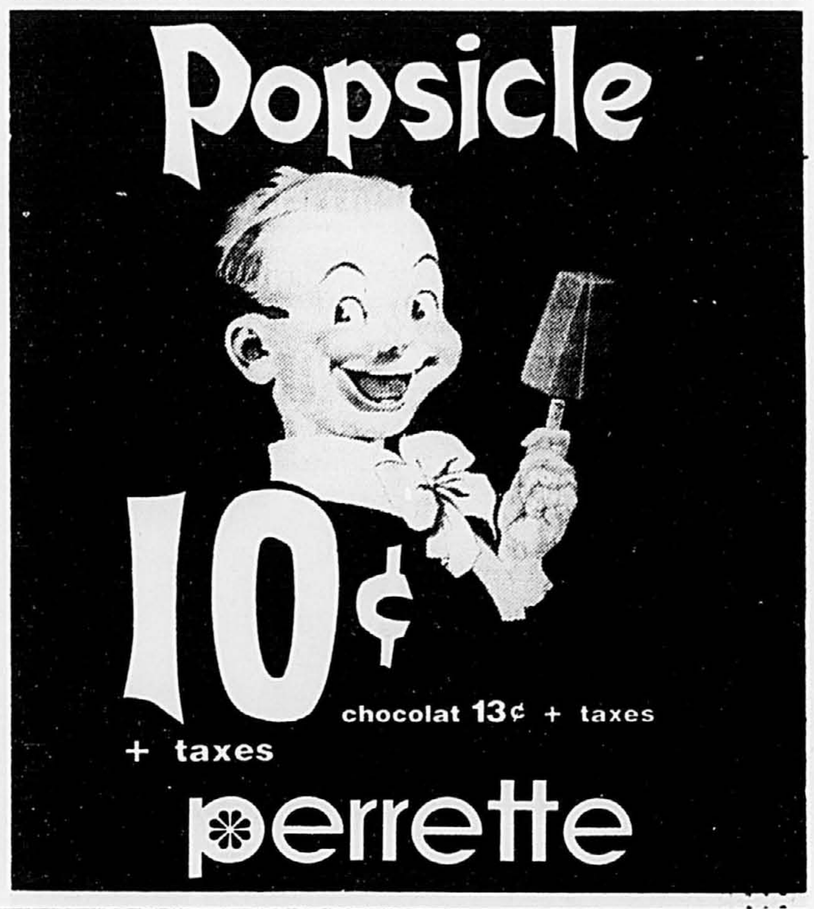

VACANCES SANTÉ

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR SANTÉ POUR VOS VACANCES

Choisissez une maison qui a de l'expérience en la matière. Nos forfaits comprennent 3 repas santé par jour et une chambre confortable avec vue magnifique sur le fleuve.

2 JOURS, 2 SOINS
par jour 313$ par pers. en occ. double

3 JOURS, 2 SOINS
par jour 450$ par pers. en occ. double

Toute l'année, c'est l'escale du mieux-être

Auberge-Motel Philippe Aubert
(à 1 heure de Québec)
34, av. de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli
Dépliant et réservation:
(418) 598-3311

LES CARAIBES

Le Rêve

Cet été, notre programme aux Caraibes couvre un chapelet d'îles exotiques et de plages aux eaux turquoises. Pour la famille nous proposons Ste Lucie et Punta Cana. Turquoise et l'Ile Magique sont pour les célibataires et les couples en goût d'aventure.

La Nourriture

Tous nos villages présentent des buffets internationaux somptueux. Des mets Italiens, Français et des fruits de mer de couleur locale. Aux déjeuner et dîner le vin et la bière complémentent gratuitement la conversation.

Les Activités

Les G.O. vous aideront à choisir entre le tennis, le golf, la voile, le ski nautique, la plongée bouteille, la planche à voile et bien d'autres activités sportives.

l'Animation

Notre équipe de G.O. qualifiés sont l'inspiration du programme d'activités. Que ce soit les sports, les spectacles, le cirque ou même la discothèque. Nos excursions vous permettent aussi d'explorer les alentours.

Le Prix

À partir de 1299,00 $ tout compris!

Pour plus de renseignements appelez votre Club Med Expert ou le (514) 935-2582 ou le 1-800-363-6033 sans frais

Club Med

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS MD

COUPONS DE RABAIS

4 JOURS SEULEMENT

PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR DU 8 AU 11 JUILLET 1992. HÂTEZ-VOUS! LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS MD

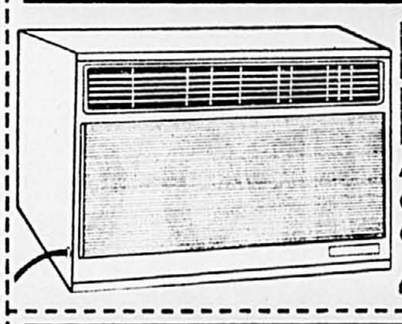

RABAIS DE 50$

À l'achat de n'importe quel climatiseur de la page 73 de notre catalogue courant.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

RABAIS DE 40$

À l'achat de l'unité Super NES MC 16 bits de la page 224 de notre catalogue courant.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS MD

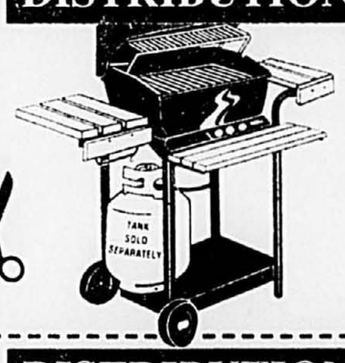

RABAIS DE 30$

À l'achat de n'importe quel barbecue grand format des pages 14 à 16 de notre catalogue courant.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

RABAIS DE 25%

À l'achat de n'importe quelle tente des pages 24 à 26 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 60 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS MD

RABAIS DE 25%

À l'achat de n'importe quel gril portatif de la page 14 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 20 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

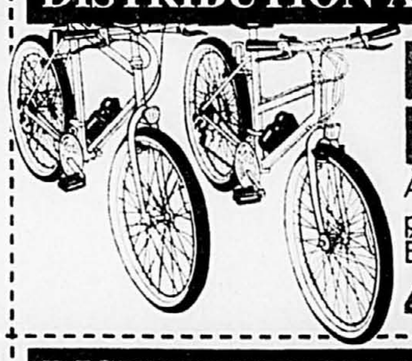

RABAIS DE 20%

À l'achat de n'importe quelle bicyclette des pages 34 et 35 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 50 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS MD

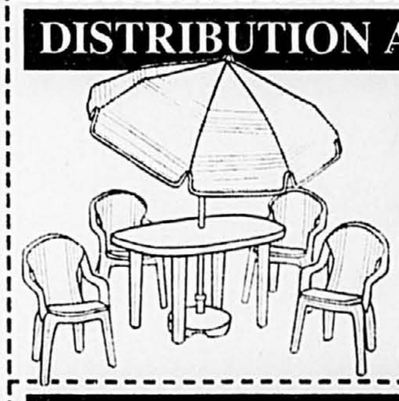

RABAIS DE 20%

À l'achat de n'importe quel meuble d'extérieur des pages 3 à 13 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 60 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

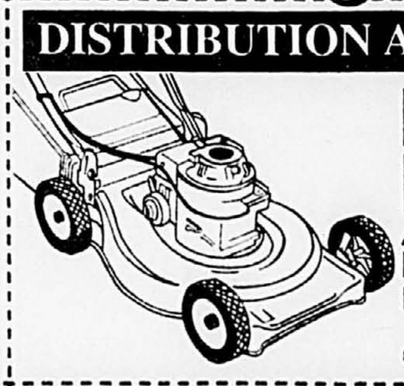

RABAIS DE 20%

À l'achat de n'importe quelle tondeuse de la page 50 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 70 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS MD

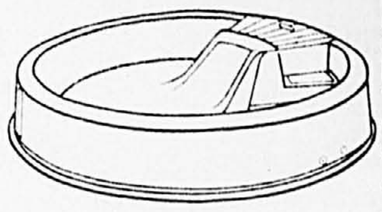

RABAIS DE 20%

À l'achat de n'importe quelle pataugeoire des pages 42 et 43 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 70 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

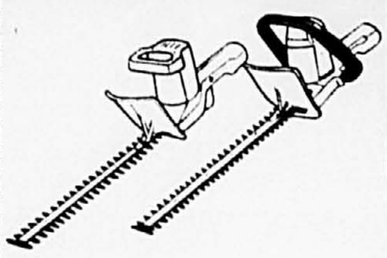

RABAIS DE 15%

À l'achat de n'importe quel taille-haies de la page 49 de notre catalogue courant. Économisez jusqu'à 9 $.

4 JOURS SEUL.

En vigueur du 8 au 11 juillet 1992. Un coupon par achat. Coupon non monnayable. Aucun bon de garantie-réclame.

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

MONTRÉAL: 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est • Place Frontenac • 2565, rue Masson • Centre Pie IX • 4655, rue Jean-Talon Est • 9235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Place Versailles • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alexis-Nihon • Mail Cavendish • 1439, rue Bleury • Plaza Côte-des-Neiges • 1466, boul. Sauvé • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 8371, boul. Newman • Mail West Island • 3066, boul. St-Charles • 6321, Trans Canada

RIVE-SUD DE MONTRÉAL: Centre Jacques-Cartier • 2930, chemin Chambly • 457, boul. Taschereau • Mail Champlain LAVAL: 3370, boul. St-Martin • Place des aubaines • Carrefour Laval EN PROVINCE : CHATEAUGUAY: 15-A, boul. St-Jean Baptiste • Drummondville • Granby • Joliette • Île-Perrot • Longueuil • Repentigny • Rosemère • Rouyn-Noranda SOREL: 260, boul. Fiset • Shawinigan • Sherbrooke • Ste-Therese • St-Bruno • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean • St-Jérôme • St-Zotique • Trois Rivières • Valleyfield • Victoriaville

Manoir Richelieu

AU MANOIR RICHELIEU CET ÉTÉ...

ENCORE MEILLEUR, ENCORE MOINS CHER...

FORFAIT GOLF
Incluant: 1 coucher, 1 souper, 1 petit déjeuner, 1 ronde de golf (par pers.) voiturette incluse. Activités de l'hôtel. Pourboire inclus + TVQ + TPS
153,50 $ p.p. occ. dble

FORFAIT BALEINES
Incluant 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux baleines + TPS + TVQ
253 $ p.p. occ. double

FORFAIT HAUTES GORGES
Incl. 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux Hautes Gorges Rivière-Malbaie + TPS + TVQ
241 $ p.p. occ. double

VOS VACANCES AU MANOIR RICHELIEU POUR LE PLAISIR D'ÊTRE BIEN REÇU
COMPOSEZ: 1-800-463-2613

Le conseil d'orientation de l'école Georges-Vanier ne veut pas d'élèves «traditionnels» dans ses murs

ÉRIC TROTTIER

■ Le conseil d'orientation de l'école secondaire Georges-Vanier, à Laval, demande au ministre de l'Éducation Michel Pagé d'enquêter sur les agissements de la commission scolaire Les Écores, qui vient de fonder une deuxième école secondaire... dans les locaux de Georges-Vanier!

Selon la présidente du conseil d'orientation, Danielle Ripeau, la commission scolaire s'est placée dans «l'illégalité en formant une école dans l'école». Le conseil d'orientation de Georges-Vanier s'oppose à la formation d'une seconde école parce que celle-ci serait de type «traditionnel» alors que Georges-Vanier est en quelque sorte une école alternative à aire ouverte, avec un projet éducatif basé sur l'autonomie des élèves.

Mme Ripeau fait également valoir qu'une centaine des élèves de la nouvelle école, qui doit ouvrir ses portes en septembre, sont déjà inscrits dans une autre institution de la commission scolaire. Les transférer irait à l'encontre du droit des parents de choisir librement l'école de leur enfant, ajoute-t-elle.

Jérôme-LeRoyer

On se souviendra que la Cour supérieure a ordonné avant hier à une autre commission scolaire, Jérôme-Le Royer, d'annuler de tels changements dans cinq de ses écoles, dont Saint-Jean-Eudes, parce que la décision avait été prise après l'inscription des élèves.

La présidente de la commission scolaire, Diane Latour-Gadbois, indique pour sa part qu'il y a un surplus d'élèves dans les autres écoles de la commission scolaire, tandis qu'à Georges-Vanier, plusieurs places sont inoccupées.

«Si nous avions la disponibilité, je serais la plus heureuse de ne pas effectuer de transferts, mais nous n'avons pas le choix. Et si nous formons une école traditionnelle à Georges-Vanier, c'est tout simplement pour respecter les parents d'élèves transférés, qui préfèrent l'enseignement traditionnel», a dit Mme Latour-Gadbois, qui soupçonne le conseil d'orientation de Georges-Vanier de vouloir «forcer» les nouveaux élèves à entrer dans le système alternatif, puisqu'il est de moins en moins populaire.

Le conseil d'orientation de l'école Georges-Vanier n'a pas l'intention de trainer la commission scolaire Les Écores en cour pour faire valoir son point de vue, comme l'ont fait les parents de l'école Saint-Jean-Eudes. «Si le ministre Pagé n'intervient pas, c'est lui qui devra s'expliquer devant un juge, parce que ses responsabilités l'obligent à faire respecter la Loi sur l'instruction publique», a poursuivi Mme Ripeau.

Au bureau de Michel Pagé, on a indiqué que la demande du conseil d'orientation n'avait pas été reçue hier. À première vue, a-t-on ajouté, le litige semble relever des affaires internes de la commission scolaire et il serait surprenant que le ministre prenne position dans ce dossier.

Les rabais Sensassoleil.

Beau temps pour économiser
chez vos concessionnaires Ford et Mercury.

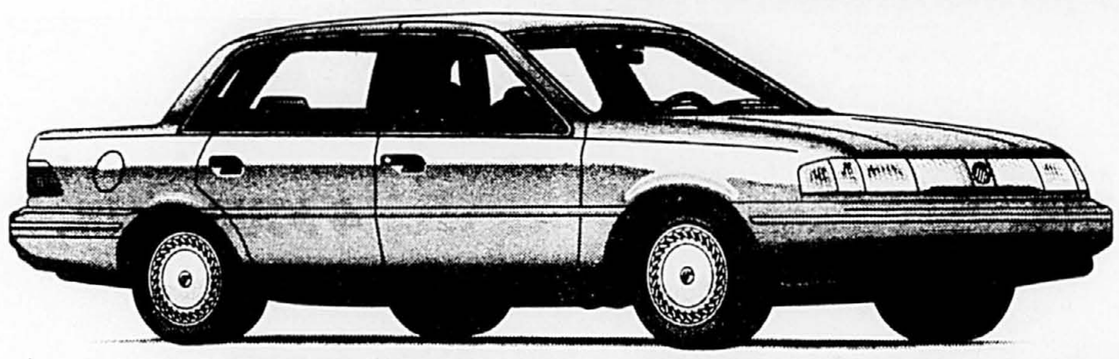

TEMPO GL
4 portes

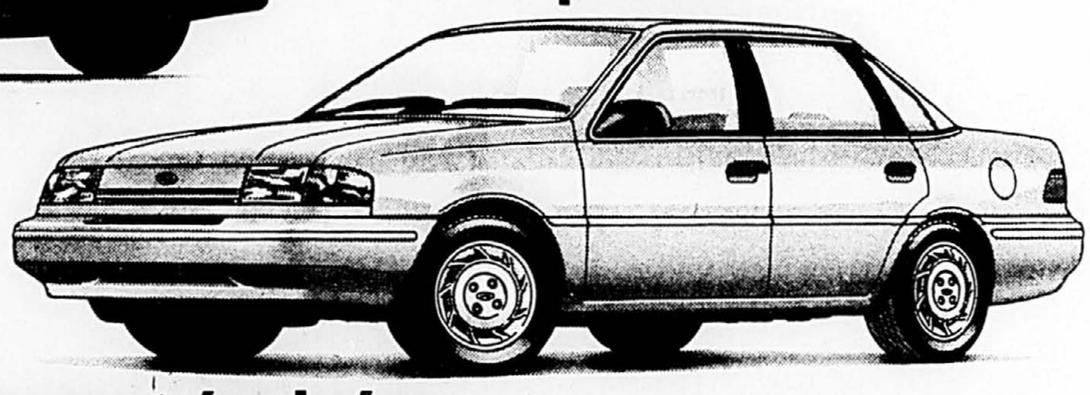

TOPAZ GS
4 portes

Entièrement équipées

Climatiseur et Transmission automatique inclus sans frais

- Moteur 2,3 litres à injection électronique
- Servo-freins/Servo-direction
- Glaces teintées
- Radio am/fm stéréo électronique
- Rétroviseurs à télécommande électrique

Ford
36/60 GARANTIE pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE

Réduction sur équipement Groupe Valeur Plus jusqu'à: 1720 $†
Remise Ford: 1250 $
TOTAL réduction et remise: 2 970 $

Ou obtenez la réduction plus un taux de crédit du fabricant jusqu'à 48 mois.

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

L'OFFRE DE REMISE ET LE TAUX DE CRÉDIT OFFERT PAR FORD DU CANADA NE PEUVENT ÊTRE COMBINÉS. FINANCEMENT SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. CETTE OFFRE EST POUR UNE DURÉE LIMITÉE ET S'APPLIQUE AUX MODÈLES 1992 VENDU AU DÉTAIL À PARTIR DES INVENTAIRES DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. OFFRE DISPONIBLE AUX RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT. LA REMISE DE 1 250 $ N'INCLUT PAS LA TPS
† LA RÉDUCTION SUR L'ÉQUIPEMENT EST BASÉE SUR LE P.D.S.F. DES ÉQUIPEMENTS ACHETÉS SÉPARÉMENT. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS

Des parents de Chambly et Carignan réclament encore une école secondaire

GILLES ST-JEAN

■ Avec 23000 habitants, Carignan et Chambly forment la plus grosse communauté québécoise sans école secondaire, ont rappelé hier des parents qui demandent depuis plusieurs années la construction d'une telle école sur leur territoire.

Les parents ont tenu hier une conférence de presse à laquelle participaient le député local, la ministre de l'Education supérieure Lucienne Robillard, ainsi que les maires des deux villes et des membres de la Commission scolaire Mont- Fort.

Ils ont rappelé que la région demande une école secondaire depuis 30 ans, école que le développement démographique et le nombre d'enfants justifient (1265 inscrits au secondaire en 1989-90 et une prévision de 1512 en 1994-95).

Les jeunes de Chambly et Carignan font présentement leur secondaire à Saint-Hubert en vertu d'un contrat de service avec la Régionale de Chambly, ce qui représente de longs trajets en autobus.

Selon le président du comité de parents, M. Léo Giles, qui dit tenir cette information du commissaire industriel de Chambly, certains gros investisseurs auraient refusé de s'établir dans la région faute d'une école secondaire pour les enfants de leurs employés.

Selon la vice-présidente du comité, Mme Sylvie Michon, beaucoup de jeunes de Chambly et Carignan quittent l'école avant l'obtention de leur diplôme de secondaire cinq (sur 247 élèves inscrits en secondaire un en 1987-88, 131 ont terminé leur secondaire cinq, ce qui signifie un taux d'abandon de 46,96 p. cent). Elle estime que ce taux d'abandon effarant peut être attribué en partie à l'absence d'école secondaire.

«Selon des documents du ministère de l'Education, ce taux est de 18 p. cent à Saint-Bruno, qui a une école secondaire, et de 30 p. cent à Sainte-Julie, qui n'a pas d'école secondaire mais dont les jeunes vont à l'école à Saint-Bruno, ce qui est moins loin de chez eux», a indiqué M. Giles.

Selon Mme Michon, une pétition signée par 5000 personnes a été présentée au ministre de l'Education Michel Pagé, à l'hiver 1991; après avoir recommandé de régler d'abord le dossier de l'intégration scolaire (le démembrement des services d'enseignement secondaire de la Régionale de Chambly), le ministre a promis deux fois, depuis, de venir constater la situation sur place, ce qu'il n'a pas fait.

RABAIS FINALS

PASCAL MEUBLES A FAIT FAILLITE

MAYNARDS FUT MANDATÉ PAR L'AGENT POISSANT THIBAULT PEAT MARWICK THORNE DE

LIQUIDER L'INVENTAIRE COMPLET DE MEUBLES

● MEUBLES DE CHAMBRE À COUCHER ET DE SALLE À DINER ● ENSEMBLES SOFA ● SOFA-LITS ● CHAISES LONGUES ● FAUTEUILS ● MOBILIER DE CUISINE ● CLIMATISEURS ● FOURS MICRO ONDES ●

TOUT L'INVENTAIRE EST MAINTENANT OFFERT AVEC DES RABAIS DE 40% À 80%

MOBILIER DE SALON ET ACCESSOIRES
RABAIS DE 40% À 80%

MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER ET DE SALLE À DINER
RABAIS DE 50% À 70%

ENSEMBLES MATELAS/SOMMIER DE MARQUE SEALY
RABAIS DE 50%

CLIMATISEURS
RABAIS DE 40%

ÉTAGÈRES
RABAIS DE 50% À 70%

FOURS MICRO ONDES
RABAIS DE 40%

LES PORTES OUVRENT JEUDI @ 10 h

JEU ET VEN 10 h À 21 h , SAM 9h À 17 h , LUN. ET MAR. 10 h À 18 h

3600 COTE VERTU , ST-LAURENT
6800 JEAN TALON EST, ST-LÉONARD

Maynards DEPUIS 1962

COMPTANT

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426

DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

À NE PAS MANQUER! LES MULTI-AUBAINES, SAMEDI, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

32933432

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi-points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron ltée. "Tous droits réservés"

SOLDE DE TISSUS D'ÉTÉ

UNIS ET IMPRIMÉS !

JUSQU'À 50%

SUR PLUS DE 100 VARIÉTÉS !

Challis - 100% coton - Tricot de coton - Lin / coton - Coton sergé
Cotonnades - Ouatines - Bengalines - Failles - Toiles - Et plus encore
Prix courant à partir de 3,99 à 29,99 le mètre.

RABAIS À PARTIR DE 2.49 le mètre Tricot extensible

CHALLIS "MARION". Frais et léger pour l'été ! 100% rayonne, 115 cm. Motifs vichy, floraux, bigarrés, à pois et à damiers.
Prix courant 9,99m Prix réduit: 4.99 le mètre 50%

COTON PERMA PRESS 65% polyester, 35% coton. 115cm. Couleurs vives, nuancées et de base.
Prix courant 3,99m Prix réduit: 2.99 le mètre

TISSU SPÉCIAL MODE Grand assortiment de tissus unis ou imprimés très en vogue ! Largeurs variées. -25%
Prix courant 4,99m Prix réduit: 3.74 le mètre

TOUS LES ACCESSOIRES DE COUTURE À 33 1/3 DE RABAIS
Sauf sur certains articles indiqués en magasin.

SOLDE DE STORES

Faites appel à nos spécialistes en décoration. SERVICE-À DOMICILE GRATUIT 331-1300

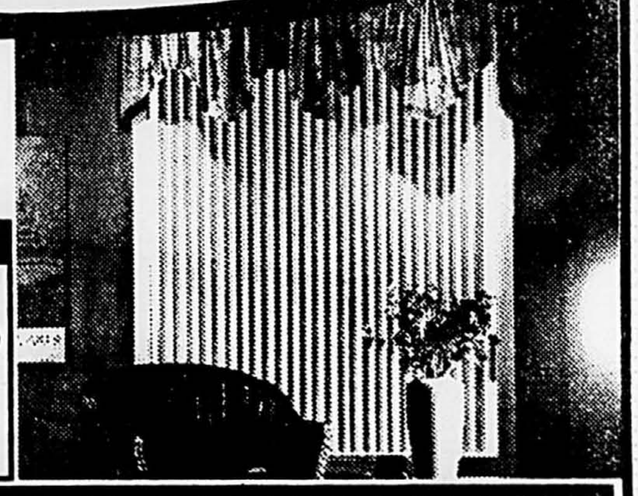

VERTICAUX BOUCLAIR FAITS SUR MESURE
Prêts en 48 heures 25% à 40%
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Vaste sélection de styles et de couleurs... unis ou gaufrés qui se marieront bien à votre décor.
40% sur modèle blanc gaufré, 3 1/2 po.

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C.
Lamelles en P.V.C. de 1" de large. Grand choix de grandeurs offertes en 6 couleurs mode: blanc, ivoire, gris, rose, bleu, pêche. Disponibles en magasin seulement. Marchandise courante.
Prix cour. jusqu'à 42,99 Prix réduit à partir de: 3.49 18" X 45" LES PRIX LES PLUS BAS 50%

TRINGLES CONTINENTAL DE KIRSCH
Créez des valences uniques grâce à ces astucieuses tringles extensibles. Pièces de fixation incluses.

Tringles de 2 1/2" de haut.	PRIX RÉDUITS	Tringles de 4 1/2" de haut.	PRIX RÉDUITS
18" - 28"	10,87	28" - 48"	17,99
28" - 48"	13,12	48" - 86"	23,99
48" - 86"	17,99	86" - 150"	32,24
86" - 150"	26,62	Prix cour. jusqu'à 42,99	

ÉPARGNEZ 25%

CHOIX DE DRAPERIES ET DE TISSUS DÉCORATIFS COMME NULLE PART AILLEURS!
Dentelles, voilages et des milliers de mètres de tissus décoratifs et à recouvrement importés d'Europe et des États-Unis. Tissus unis ou à motifs floraux traditionnels, modernes, métalliques et plus.
JUSQU'À 30% DE RABAIS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE SUR-MESURE !
Tissu sur commande spéciale et sur échantillons de compagnies réputées... QUEFAB • ROSEDALE • SALETEX • PARK AVENUE • PARÒ • etc...
VALEUR ALLANT JUSQU'À 70$ Prix courant de 5,99m à 34,99m Prix réduit à partir de: 2.99 le mètre
JUSQU'À 60%

TOUT POUR LA SALLE DE BAINS
• Serviettes de bains Cannon à partir de 6,39$
• Rideaux de douches
• Tapis de bains
• Accessoires de salle de bains.
Rabais non applicable sur marchandise déjà réduite.
ÉPARGNEZ 20%

DRAPS ET DOUILLETTES EN SOLDE
Douillettes, ensembles de douillettes en percale, chintz et polycoton; draps assortis en percale et en 100% coton... unis ou imprimés.
Prix courant 29.99 à 219.99
ÉPARGNEZ DE 20% à 50%
Springmaid Wamsutta
À PARTIR DE 19.99 douillette lit simple

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 11 juillet 1992.

DOLLARD* 3149, boul. des Sources 683-4711
MONTRÉAL-NORD* 5630 Henri-Bourassa 327-1113
TERREBONNE* 1350, ch. Moody 471-9494
ST-LÉONARD* 4305, rue Jean-Talon 725-9175
CENTRE-VILLE 2110 Ste-Catherine o. Angle Du Fort 989-8934
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407

BouClair
FAITES LE VOUS-MÊME ET ÉPARGNEZ

NOUVEAU REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208

AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE
LAVAL* 3350, boul. St-Martin 687-8480
LAVAL* 1720, boul. des Laurentides 667-3120
LASALLE* 363, ave. Dollard 365-7337
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph 348-1145

*NOUS SOMMES MAINTENANT OUVERTS JUSQU'À 21 h LES MERCREDIS, POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Un couple proteste contre les exigences imposées aux garderies en milieu familial

MARTHA GAGNON

■ Quand ils ont ouvert une garderie dans leur maison à Delson, Alain Norris et Hélène Bouthillette étaient loin de se douter qu'ils se heurteraient à autant d'obstacles.

Le couple proteste depuis plusieurs mois contre les exigences qui sont imposées aux garderies en milieu familial. «On nous demande de respecter les mêmes normes qu'une garderie de soixante places. Ça n'a pas de sens. Il faudrait aménager une rampe d'accès et une toilette pour handicapés, une deuxième cuisine au sous-sol, fournir un plan signé par un architecte, en plus de respecter les normes pour l'éclairage, la hauteur du plafond et les fenêtres.»

Ces exigences ne s'appliquent pas aux garderies familiales qui accueillent moins de dix enfants. Mais dès que l'on dépasse cette norme, on doit obtenir un permis et répondre aux critères sévères du Code du bâtiment et de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

Le problème est qu'il n'existe pas de normes spécifiques pour les garderies de petites tailles dans les résidences privées, celles qui accueillent 10, 12 ou 13 enfants. Elles sont soumises au même règlement que les garderies de cinquante places et plus.

Les Norris gardent actuellement neuf enfants, incluant les deux leurs. Ils voudraient augmenter le nombre à 12 pour assurer un meilleur revenu. «Actuellement, je ne peux pas me payer de salaire», explique Hélène Bouthillette, ancienne technicienne de garderie en milieu scolaire, qui a délaissé son emploi. Comme l'exige la loi lorsqu'il y a plus de six enfants, une employée l'assiste dans ses tâches.

«Tant qu'à garder des enfants, je me disais qu'il serait plus agréable de le faire chez-moi. Mais il faudrait presque refaire la maison pour rencontrer les normes de l'Office. Pourquoi faudrait-il aménager une deuxième cuisine au sous-sol, alors que j'en ai déjà une à l'étage. C'est ridicule! Il faut quand même que cela reste une garderie en milieu familial. Quant aux rampes et toilettes pour handicapés, on n'a pas la prétention de vouloir desservir cette clientèle.»

Pour le reste, les programmes éducatifs, la politique d'admission, les orientations de la garderie, elle est entièrement d'accord avec les exigences.

«Je suis prête à répondre à toutes les demandes pour assurer le bien-être des enfants. Mais ils n'ont pas besoin de deux cuisines et d'un plafond plus haut. Ce sont les normes physiques qui sont irréalistes pour une résidence privée.»

Les Norris se sont plaints à l'Office des services de garde à l'enfance et à leur député Denis Lazure qui s'est occupé du dossier des garderies lorsqu'il était ministre dans le gouvernement de René Lévesque, de 1976 à 1984.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Hélène Bouthillette avec quelques enfants dans le potager derrière sa maison à Delson.

Ils voudraient regrouper des parents dans la même situation pour exercer des pressions afin d'amener les autorités à assouplir les normes.

La porte-parole de l'Office des services de garde, Sylvie Charbonneau, a expliqué à *La Presse* que l'on comprenait les frustrations des Norris, mais que l'organisme devait respecter les exigences du ministère du Travail relativement à la sécurité des édifices publics. «Il est vrai que le règlement a été conçu pour les garderies de grandes tailles. Quand on dépasse neuf enfants, on n'est plus considéré comme une garderie familiale mais comme une «vraie» garderie avec les exigences que cela implique sur le plan de la sécurité et de l'hygiène. Le règlement vise à assurer la plus grande protection des enfants et à prévenir les abus.»

L'Office entend, malgré tout, se pencher sur cette question et voir s'il y a lieu d'apporter des modifications au règlement en collaboration avec le ministère du Travail.

Au Québec, on compte 90 garderies de moins de 30 places qui possèdent leur permis. On soupçonne toutefois qu'il y en a qui opèrent dans la clandestinité.

Les garderies familiales de six à neuf enfants doivent faire partie d'une agence (corporation sans but lucratif) qui coordonne les services. A Montréal, il y a huit agences pour 901 places de garderie. Un projet de règlement a été déposé récemment pour mieux régir le travail de ces agences, établir des critères de formation et de fonctionnement.

Par ailleurs, depuis la décision de la Cour d'appel l'Office ne peut plus limiter le nombre de permis pour l'ouverture d'une garderie.

«On émet des permis à tous ceux qui se conforment à la loi», dit Mme Charbonneau. Le gouvernement s'apprête cependant à modifier la loi pour limiter les subventions aux parents et aux garderies.

Combattre les abus infligés aux personnes âgées par la prévention

MARTHA GAGNON

■ La gorge serrée, Jeanne Simard, 72 ans, racontait hier les trois années de détresse qu'elle a vécues à la maison auprès de son mari atteint de la maladie d'Alzheimer.

«J'étais à bout de souffle, incapable de dormir et même de manger. Vidée d'amour.»

La maladie avait rendu son mari tyrannique. Il voulait qu'elle soit toujours à ses côtés, ne comprenait rien à ce qui lui arrivait, accusait ses proches de complot et devenait de plus en plus agressif. «J'avais peur de ses réactions, peur de le laisser et peur d'être jugée comme une mauvaise épouse après 50 ans de mariage. Il faut beaucoup d'endurance pour s'occuper d'un grand malade 24 heures sur 24, sept jours par semaine.» Un jour qu'il était particulièrement agité, elle et ses enfants ont appelé la police qui l'a conduit à l'hôpital.

Le médecin ne voulait pas le garder et prétendait qu'il était parfaitement normal. «Il a fallu exercer des pressions pour qu'on accepte de l'examiner», se rappelle-t-elle. Depuis septembre, son mari vit dans un centre d'accueil. «C'est dur de le voir là, mais c'est mieux qu'à la maison. Il est beaucoup plus calme. Je vais le voir chaque jour et le sort toutes les fins de semaine. Je me sens encore terriblement coupable.»

C'est le drame que vivent des centaines de personnes qui prennent soin d'un proche âgé et souvent malade. La tension et l'épuisement conduisent parfois à des actes de violence et des situations de négligence. À cela s'ajoute souvent des problèmes d'alcool et de médicaments.

Jeanne Simard

Si dans bien des cas c'est le malade qui abuse de la personne qui le soigne, dans d'autres situations, c'est un enfant, un gendre ou un autre membre de la famille qui est l'exploiteur ou l'abuseur.

Mme Simard participait hier à la présentation d'un programme innovateur pour la prévention des abus et mauvais traitements infligés aux personnes âgées, lequel a été élaboré par le CLSC de Notre-Dame-de-Grâce et Montréal-Ouest. Mme Simard est impliquée dans les groupes de bénévoles qui effectuent un travail de sensibilisation et de prévention.

Un programme auquel Santé et Bien-Être Canada accordait hier le premier versement d'une subvention de plus de 280 000 $ pour procéder à son évaluation sur une période de trois ans afin d'en faire un modèle pour d'autres villes au Canada. Le CLSC a obtenu une véritable mobilisation du milieu pour réaliser ce projet.

Plusieurs experts, un avocat de l'Aide juridique, un policier, un directeur de banque, une spécialiste en psychogériatrie, un représentant du Curateur public et de la Commission des droits de la personne, se réunissent une fois par mois pour étudier certains cas et donner des conseils.

Ces experts sont là pour supporter l'équipe spécialisée en maintien à domicile qui travaille à dépister les cas et à fournir l'aide nécessaire aux familles. Le CLSC peut aussi compter sur la collaboration d'une quinzaine d'organismes communautaires qui doivent créer un réseau d'aide.

Toutes les victimes sont suivies par l'équipe du CLSC qui élabore un plan de protection. Des forums sont aussi organisés dans la communauté pour renseigner la population sur les types d'abus et les recours possibles. On a même publié une carte jaune identifiant les ressources et les numéros d'urgence de différents organismes.

Sur le territoire du CLSC Notre-Dame-de-Grâce et Montréal-Ouest qui compte 69 000 personnes, le pourcentage des personnes âgées est l'un des plus élevé au Québec: 17 p. cent. Il y a plus de 11 000 personnes de plus de 65 ans. Les études démontrent que la tâche des familles augmente de façon plus importante que celle des services publics.

L'évaluation du programme a été confié à Myrna Reis, docteur en psychologie de l'université Concordia et consultante à l'hôpital général Juif et Daphne Nahmiash, détentrice d'une maîtrise en travail social qui a fait partie du groupe provincial formé par le gouvernement sur les personnes âgées victimes de mauvais traitements.

«Si on veut maintenir les gens à domicile le plus longtemps possible, il faut supporter les familles», explique Jeanne Simard. Au Canada, on estime à 300 000 le nombre de personnes âgées victimes de sévices, de négligence et d'exploitation.

ELLE N'EST PAS FINIE!

LA GRANDE LIQUIDATION

DES MAGASINS Aubaines

TOUTE LA MARCHANDISE DOIT ÊTRE LIQUIDÉE

ÉCONOMISEZ 50%
- Coordonnés pour femmes
- Draps
- Serviettes
- Valises

ÉCONOMISEZ 60%
- Manteaux pour hommes femmes et enfants
- Robes pour femmes
- Meubles de patio
- Bar-b-q
- Climatiseurs

ÉCONOMISEZ 40%
- Chandails pour femmes
- Département du jeune homme
- Accessoires et sacs à main pour dames
- Bijoux mode
- Chaussures pour dames

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD.

MasterCard VISA

MONTRÉAL et environs: ■ 4325, rue Jean-Talon Est ■ Place Versailles ■ Place Alexis Nihon ■ Carrefour Laval ■ Centre commercial Pont-Viau ■ Galeries des Sources ■ Les Galeries Lachine ■ Place LaSalle ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay ■ Place Longueuil ■ Les Promenades St-Bruno ■ Mail Champlain à Brossard. ■ Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières.
Rabais en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.